

Observatoire du dépôt légal

LA BANDE DESSINÉE



- globes - IDN - microsillon - autoédition - estampes - périodiques - web - biographies - dématérialisé - vidéogramme - fanzine - politique - partition - éditeurs - associations - PQR - majors - carterie
- jeu vidéo - réalité virtuelle - bulletins - édition pédagogique - traduction - fiction - documentaire - réseaux sociaux- blog - diversité - type MIME -

Observatoire du dépôt légal

Données 2019

Bibliothèque nationale de France

Sommaire

Introduction	3
Points forts	4
10 ans de bande dessinée au prisme du dépôt légal.....	5
Volumétrie : des bandes dessinées par milliers	5
Thématiques : l'essor de la bande dessinée documentaire.....	7
Publics : des cases pour petits et grands	8
Des auteurs et autrices prolifiques.....	9
Traductions : des bulles dans toutes les langues	11
Editer la bande dessinée : une activité concentrée	11
De la bande dessinée sur tous supports	12
Les documents multimédias	12
Les documents multisupports	12
Le son	12
La diversité des périodiques de bande dessinée	13
Estampes et graphzines.....	13
Et sur internet !	14
Livres	15
Un léger tassement du nombre de livres ?.....	15
L'autoédition poursuit sa progression.....	16
Géographies du dépôt légal : répartition des éditeurs et des imprimeurs	17
Une répartition thématique stable.....	18
Périodiques.....	19
Une tendance à la baisse qui se poursuit	19
De l'administration territoriale aux bulletins paroissiaux : une répartition thématique concentrée...	20
Typologies et publics : le règne des bulletins et de la presse magazine	20
Focus : 27 nouveaux titres de fanzines.....	21
Cartographie.....	22
Un secteur éditorial aux contours stables	22
Des cartes pour tous âges, à tout usage	23
Partitions	25
Une baisse importante	25
Les déposants	25
Typologie des déposants et importance de l'autoédition	27

Typologie des œuvres déposées : une diminution des œuvres vocales	28
Répartition géographique des éditeurs : concentration francilienne.....	29
Documents graphiques et photographiques.....	30
L'Imagerie : un dépôt en baisse significative	30
L'affiche : diversité des dépôts et des déposants	31
Estampe contemporaine, livre graphique, graphzine : un contexte fragile.....	31
Livres d'artistes : des dépôts irréguliers mais de qualité	31
Photographie : baisse importante malgré quelques dépôts remarquables	32
Son	33
Le support physique toujours présent au dépôt légal	33
Baisse du poids des majors.....	33
Le microsillon, deuxième support déposé.....	34
Les premiers dépôts dématérialisés	35
Vidéo	36
Une collecte multiforme	36
L'édition physique résiste	36
Genres et thèmes dans l'édition	37
L'essor des courts-métrages.....	37
Multimedia	39
Une stabilité de façade	39
Un tassement du nombre de déposants.....	39
Le jeu vidéo, locomotive du secteur.....	40
La part de l'édition dématérialisée toujours plus importante	41
Multisupports	42
De nombreux déposants liés au secteur scolaire, à la pédagogie et à la littérature jeunesse	42
Une grande diversité des supports audiovisuels et imprimés	45
Les publications périodiques accompagnées de supports audiovisuels en voie de disparition au profit de l'édition dématérialisée	46
Sites web	47
Collecte large de 2019 dans le contexte de la BnF.....	47
Une photographie instantanée du Web.....	47
Répartition par TLD	47
Répartition des domaines collectés par tranches d'URL en 2019	48
Répartition des URL collectées par type MIME	49

Introduction

La BnF publie chaque année l'*Observatoire du dépôt légal* une synthèse et des statistiques sur la production éditoriale nationale en s'appuyant sur les dépôts et collectes réalisés grâce au [dépôt légal](#). Il s'agit pour la BnF de proposer une vision sur l'édition française : l'ensemble documentaire examiné est d'une grande diversité, en raison de l'ambition d'exhaustivité du dépôt légal. Aucun jugement de valeur, qu'il soit moral, esthétique ou social n'entre en ligne de compte dans cette collecte. L'*Observatoire* montre aussi bien l'édition scientifique la plus pointue que l'édition commerciale diffusée massivement. Il donne à voir autant la production des majors de l'industrie culturelle que celle des pouvoirs publics, des entreprises, des associations, ou encore des auteurs.trices et créateurs.trices auto-diffusé.e.s. Ces données et éléments d'analyses complèteront donc utilement les études publiées par d'autres organismes publics et privés.

L'*Observatoire* est publié chaque année sur le site de la *Bibliographie nationale française* : <https://bibliographienationale.bnf.fr> Les versions antérieures sont archivées, sous la forme de fichiers PDF sur la plate-forme data.gouv.fr ainsi que sur le site de la BnF.

L'édition 2019 de l'*Observatoire* consacre un focus thématique à la bande dessinée, dans le cadre de "BD 20-21", l'année de la bande dessinée. Le 9e art s'y donne à voir dans toute sa diversité, des milliers de titres de bande dessinée reçus au dépôt légal des livres aux graphzines tirés à quelques exemplaires conservés au département des Estampes, des adaptations en films de titres de bande dessinée à la bande dessinée multimedia.

L'*Observatoire* propose également un réservoir de données statistiques sur les éditeurs, les imprimeurs, les genres, les disciplines, les supports, etc. Ces jeux de données sont accessibles sur la plate-forme nationale data.gouv.fr et le portail [BnF API](#)

OBSERVATOIRE DU DÉPÔT LÉGAL 2019

- POINTS FORTS -

LE DÉPÔT LÉGAL DU SON DÉMATÉRIALISÉ EST ENTRÉ EN PRODUCTION FIN 2019 :

les premiers fichiers numériques déposés ont été enregistrés en décembre pour une montée en puissance attendue tout au long de l'année 2020.

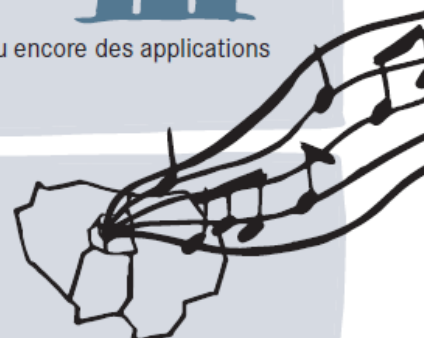


LA TENDANCE À LA LUDIFICATION SE CONFIRME DANS LES DÉPÔTS DE DOCUMENTS MULTIMÉDIA.

On y retrouve des jeux sérieux ou encore des applications touristiques.



PLUS DE LA MOITIÉ DES DÉPÔTS DE PARTITIONS ÉMANENT D'ÎLE DE FRANCE.



25

JEUX GÉOGRAPHIQUES ONT ÉTÉ DÉPOSÉS EN 2019, UN RECORD ! Il s'agit principalement de puzzles mais des jeux éducatifs plus complexes sont parfois envoyés.

EN 2019, ON OBSERVE UNE CHUTE DE PRÈS DE 45 % DES DÉPÔTS DANS LE DOMAINE DE LA CARTE POSTALE IMPRIMÉE.



LE CINÉMA DE PATRIMOINE EST UN DES SECTEURS QUI RÉSISTE LE MIEUX DANS L'ÉDITION PHYSIQUE DVD ET BLU-RAY.

30%

DES PÉRIODIQUES REÇUS AU DÉPÔT LÉGAL ONT UNE PÉRIODICITÉ ANNUELLE (une proportion en hausse continue, au détriment des périodicités plus courtes).

PRÈS DE 20 % DES LIVRES CATALOGUÉS SONT DE L'AUTOÉDITION.

L'année 2019 est particulièrement marquée par l'augmentation de l'autoédition, dont la part a presque doublé en 10 ans.



+26%

LE NOMBRE DE DOCUMENTS MULTIMÉDIA A AUGMENTÉ DE 26 % DANS LES PAGES WEB COLLECTÉES.

10 ans de bande dessinée au prisme du dépôt légal

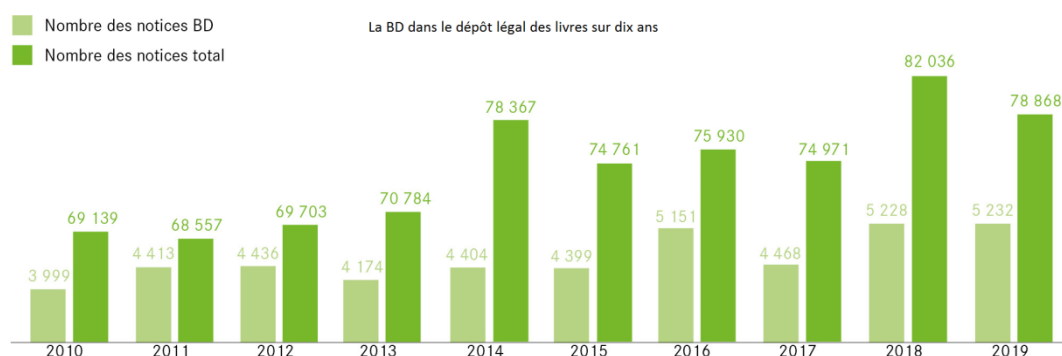
A l'occasion de « BD 20-21 », l'année de la bande dessinée en France, l'édition 2019 de l'*Observatoire du dépôt légal* consacre un focus à la bande dessinée et met à disposition un jeu de données sur ce thème. La bande dessinée au prisme du dépôt légal revêt des formes diverses : on pense évidemment aux albums et autres romans graphiques, qui arrivent chaque année par milliers au dépôt légal des livres, mais également aux magazines comportant de la bande dessinée, aux adaptations cinématographiques de bandes dessinées traitées par le département de l'Audiovisuel ou encore aux graphzines conservés par le département des Estampes et de la photographie.

Le focus suivant se propose d'examiner 10 années de bande dessinée au dépôt légal. Les données produites par la Bibliothèque nationale de France ne permettent pas toujours de mener des analyses très fines – sur la typologie de ces ouvrages notamment, les notices ne comportant pas de mentions de genre telles que mangas, romans graphiques ou comics. Elles peuvent néanmoins apporter un éclairage précieux et original sur plusieurs sujets (évolution des volumétries, répartition thématique, répartition des créateurs et créatrices), la richesse du corpus du dépôt légal mettant aussi bien en valeur la bande dessinée commerciale et ses grands succès de librairie que les fanzines associatifs ou les albums autoédités.

Il ne s'agit pas, dans le cadre de cet *Observatoire*, de mener une étude rigoureuse du secteur. Le focus suivant propose quelques points forts et pistes d'analyse de ces données et vise avant tout à encourager l'exploitation, pour des études quantitatives comme pour des enquêtes plus qualitatives sur un titre, une maison d'édition, un.e auteur.trice, etc. Les jeux de données qui ont servi de base à ce focus sont mis à disposition de celles et ceux qui souhaiteraient les explorer et les réutiliser.

Le site de la *Bibliographie nationale française* permet par ailleurs de retrouver les notices complètes des titres de bande dessinée. Certains cadres de classement thématiques y sont spécifiquement consacrés. Une réflexion plus large est en cours sur le signalement de la bande dessinée conservée à la BnF et la *Bibliographie* devrait prochainement proposer de nouvelles manières de repérer facilement les notices décrivant de la bande dessinée.

Volumétrie : des bandes dessinées par milliers



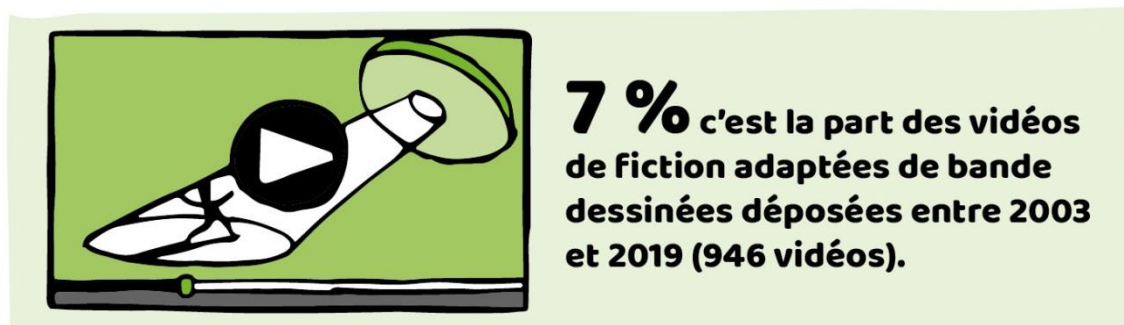
Les livres de bande dessinée sont reçus chaque année par milliers au dépôt légal et sont indexés comme tels, ce qui permet de constituer un corpus cohérent (celui-ci, qu'on peut retrouver dans les jeux de données, se compose strictement des livres de bande dessinée et ne comporte pas les ouvrages théoriques sur la bande dessinée.) Ce corpus, propre au dépôt légal, reflète l'évolution de ce domaine éditorial mais peut également être tributaire des aléas de la production des métadonnées bibliographiques au sein de la BnF. Les volumétries observées semblent néanmoins comparables à celles exposées dans d'autres études, plus qualitatives : l'édition 2016 du rapport de l'Association des critiques et journalistes de bande dessinée, par Gilles Ratier, dénombre ainsi 5 305 livres de bandes dessinées, en incluant les essais et recueils d'illustrations, qui ne sont pas inclus dans le corpus de l'*Observatoire*. Ce dernier recense 5 151 titres la même année, pour un ensemble documentaire composé de bandes dessinées *stricto sensu*.

L'examen de la volumétrie de ce corpus sur 10 ans permet de mettre en évidence une tendance à la hausse, en valeur absolue : d'environ 4 000 titres catalogués en 2010, on passe à plus de 5 200 en 2019. Cependant, la bande dessinée représente un pourcentage assez stable (entre 5 et 7 %) du total des livres reçus au cours de cette période. Ce secteur suit donc l'accroissement général qui caractérise la production de livres imprimés.



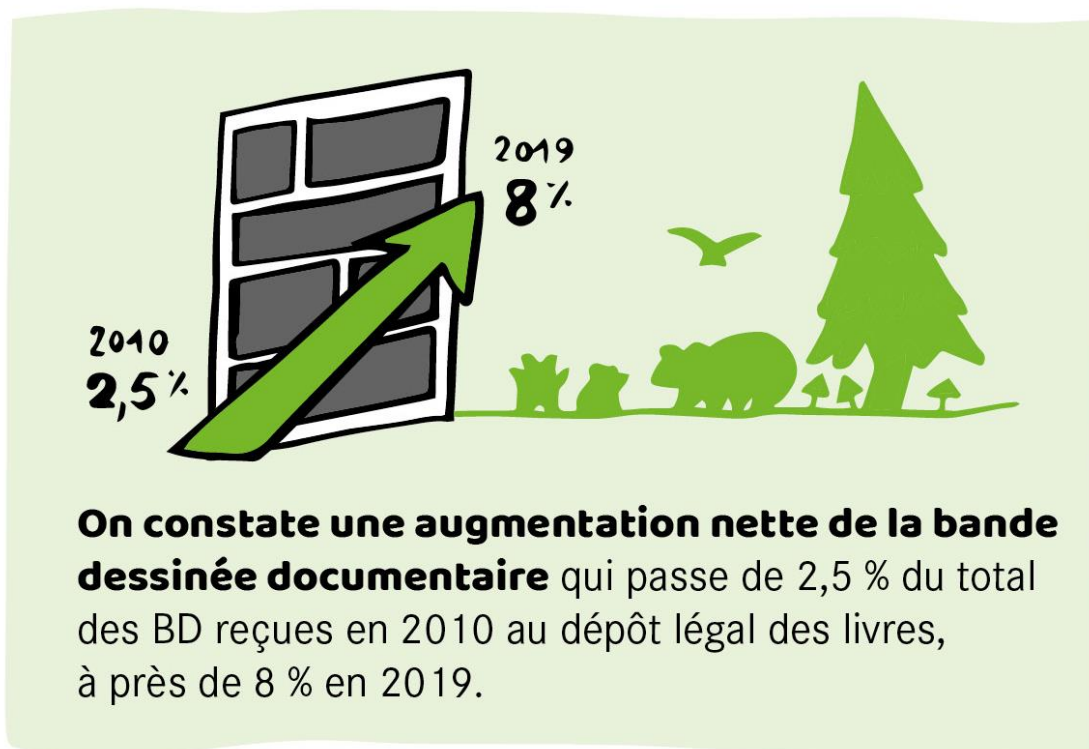
La bande dessinée est également présente dans les périodiques (magazines, fanzines ou revues), qui furent longtemps son champ documentaire de prédilection. Les jeux de données de l'Observatoire donnent à voir les nouveaux titres de périodiques reçus au dépôt légal. Une étude plus complète pourrait explorer les titres "vivants" (paraissant toujours et couramment reçus), présents dans la Bibliographie nationale française. L'examen des nouveaux titres de périodiques comportant de la bande dessinée sur les 10 dernières années permet de déceler

une baisse, qui est à rapporter à la baisse globale des titres. Le nombre de nouveautés demeure néanmoins important : 408 nouveaux titres sont en effet à signaler.



La bande dessinée se décline selon les types de documents reçus au dépôt légal. L'exploitation des données du catalogue permet ainsi de trouver 946 notices de vidéos adaptées de bandes dessinées sur la période 2003-2019. Rapportées à 14 140 fictions adaptées d'œuvres préexistantes, les fictions adaptées de bandes dessinées représentent 7 % de l'ensemble.

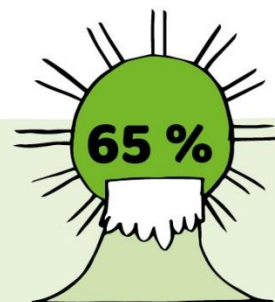
Thématiques : l'essor de la bande dessinée documentaire



L'examen des données du dépôt légal permet de confirmer certaines tendances éditoriales déjà largement observées par les professionnel.le.s du secteur. Le succès des bandes dessinées documentaires se dessine nettement dans le domaine des livres. Le principal champ thématique représenté est de loin (et sans surprise) celui des biographies, qui représente 41 %

des bandes dessinées documentaires traitées en 10 ans. Cette part est en augmentation continue, pour le secteur adulte comme pour la jeunesse. Pas moins de 173 bandes dessinées biographiques ont été cataloguées en 2019, sur des personnages aussi divers que Sergio Leone, Alexandra David-Néel ou Gosciny. L'histoire est également un thème très souvent abordé dans les bandes dessinées documentaires, suivie, dans une moindre mesure, par la religion et la médecine. Ce dernier domaine, plus inattendu, représente tout de même 62 titres en 10 ans.

Le succès de l'anime japonais est très perceptible, représentant à lui seul 65 % des vidéos adaptées de bandes dessinées déposées entre 2003 et 2019.



Dans les documents vidéo reçus au dépôt légal, la bande dessinée occupe surtout le champ de la fiction. Sans surprise, l'édition en vidéo de la bande dessinée est le reflet de son exploitation au cinéma et à la télévision, principalement (mais pas seulement) sous forme d'animation. Le succès de l'anime japonais (646) est très perceptible, représentant à lui seul 65 % de ce corpus. Il est principalement édité par Kaze (577) et Kana (69). Les séries télévisées les plus prolifiques sont *One piece* (107), *Naruto* (76) et *Fairy tail* (40).

En dehors de ce phénomène, les titres les plus édités et réédités sont *Tintin* (157), *Batman* (129), *Lucky Luke* (71), *Les Schtroumpfs* (52), *Astérix* (48), les deux séries issues de *The Walking dead* (40) et *Spiderman* (28). Les principaux éditeurs en sont Citel, TF1 vidéo, Twentieth Century Fox, Warner Home Video, Sony Pictures Home Entertainment. La bande dessinée contemporaine n'est pas en reste, avec plusieurs adaptations en prises de vues réelles avec acteurs : *Le bleu est une couleur chaude* de Julie Maroh, adapté en *La vie d'Adèle* par Abdellatif Kechiche (2013), *Quai d'Orsay* d'Abel Lanzac et Christophe Blain, adapté par Bertrand Tavernier (2013), ou encore *Le transperceneige* de Jacques Lob, Jean-Marc Rochette et Benjamin Legrand, adapté en *Snowpiercer* par Bong Joon-Ho (2013).

En dehors des adaptations, la bande dessinée est aussi représentée dans l'édition vidéo par un courant significatif de films documentaires portant sur les albums, les scénaristes et les dessinateurs (au total, 95 notices sur la période 2003-2019). On relèvera en particulier deux grandes séries de portraits : « Les rencontres de la BD », produite par France 5 et Mosaïque (12 volumes contenant chacun 4 épisodes) et « La BD par ses maîtres » éditée par l'Harmattan (25 volumes contenant chacun 4 portraits).

Publics : des cases pour petits et grands

La jeunesse est traditionnellement un domaine de prédilection de la bande dessinée. Afin de bien aborder les données mises à disposition, il est essentiel de savoir que la bande dessinée jeunesse, telle qu'elle est traitée par les services de dépôt légal, est indexée assez strictement : sont classées en jeunesse seules les bandes dessinées qui s'adressent en priorité aux enfants et

adolescents. Des ouvrages aux publics plus larges, qui peuvent s'adresser aussi bien aux jeunes qu'aux adultes, ne sont pas classés en jeunesse.

Le nombre de BD jeunesse augmente,
**mais la part de la BD pour la jeunesse
tend à se réduire, par rapport
à l'ensemble des BD reçues au DL.**



Le pourcentage en baisse de la bande dessinée jeunesse, par rapport au nombre total de bandes dessinées, montre aussi que le 9e art étend son emprise sur des publics de plus en plus divers – il est bien sûr admis de très longue date que le lectorat de la bande dessinée est loin de se limiter aux enfants et adolescents, mais les données des 10 dernières années montrent que cette tendance se poursuit.

La bande dessinée pour la jeunesse investit également le champ du documentaire de manière croissante : 421 titres de bande dessinée documentaire pour enfants et adolescents sont recensés en 10 ans, dont plus de 130 ces deux dernières années. Comme la bande dessinée pour adulte, les documentaires pour la jeunesse ont souvent pour thèmes l'histoire et les biographies de personnages célèbres.

Dans le domaine des périodiques, la jeunesse occupe une part importante : 145 des 408 nouveaux titres de périodiques recensés en 10 ans ont pour public les enfants et adolescents. La fiction est ici omniprésente et occupe près de 80 % du corpus. Quelques titres de magazines comportant de la bande dessinée documentaire se démarquent néanmoins, comme *Topo*, destiné aux moins de 20 ans.

Des auteurs et autrices prolifiques

Quand on parle de bande dessinée, la fonction d'auteur et d'autrice est bien sûr protéiforme. Les données issues du dépôt légal permettent de s'y plonger, grâce aux notices d'autorité qui identifient de manière univoque les créateurs et créatrices. Dans ce domaine foisonnant où se côtoient des milliers de noms, comparer les données du dépôt légal à des études sur le sujet, comme l'enquête menée en 2016 dans le cadre des États généraux de la bande dessinée, peut se révéler riche d'enseignement.

Dans les notices produites par la BnF, le lien à une notice d'autorité personne est précisé par un code fonction qui permet d'identifier le rôle joué par cette personne (auteur, illustrateur, etc.) Dans les cas des auteurs.trices de bande dessinée, une différenciation par type de fonction n'est pas forcément pertinente quand il s'agit d'étudier de manière globale le panel d'ouvrages reçus au dépôt légal : dès lors qu'un.e auteur.trice est à la fois en charge du scénario et de l'illustration (comme dans 52 % des cas, d'après l'enquête des États généraux de

la BD), il.elle est en effet catégorisé.e dans le catalogue comme "auteur du texte". Le classement par année des auteurs.trices les plus représentés dans les livres de bande dessinée déposés au dépôt légal révèle des dynamiques propres au secteur. Le dépôt légal recevant les rééditions d'ouvrages, la sur-représentation d'un nom une année donnée n'est pas forcément représentative d'un succès éditorial, mais peut l'être d'un mouvement éditorial. Afin de lisser quelque peu ce biais, le graphique ci-dessous présente les 15 auteurs les plus représentés dans les ouvrages déposés au cours des dix dernières années (la liste complète des plus de 14 000 auteurs et autrices représenté.e.s est disponible dans les jeux de données.)

Nombre de livres reçus au dépôt légal (2010-2019)

Goscinny René, 1926-1977	257
Arleston Christophe, 1963-...	256
Cazenove Christophe, 1969-...	236
Charlier Jean-Michel, 1924-1989	233
Corbeyran, 1964-...	228
Morris, 1923-2001	213
Jodorowsky Alexandro, 1929-...	152
Cauvin Raoul, 1938-...	151
Bendis Biran Michael, 1967-...	141
Franquin André, 1924-1997	140
Van Hamme Jean, 1939-...	139
Pécau Jean-Pierre, 1955-...	139
Toriyama Akira, 1955-...	136
Martin Jacques, 1921-2010	135
Bec Christophe, 1969-...	130

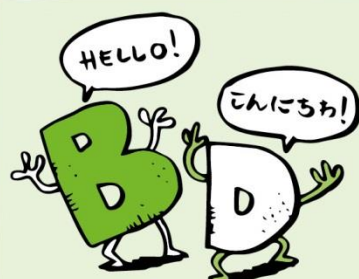
Si cette liste porte sur des données bien différentes de celles permettant de mesurer les succès de librairie de certains titres, elle confirme sans surprise certaines tendances. La représentation toujours très importante des grands classiques de la bande dessinée franco-belge est en effet perceptible, à travers la présence de Goscinny, Jean-Michel Charlier, Morris, Raoul Cauvin, Franquin, Jean Van Hamme ou encore Jacques Martin. L'importance de la logique des séries, chez les auteurs plus récents, est illustrée par la présence de Christophe Arleston, Christophe Cazenove ou encore Christophe Bec. Un auteur de comics est présent, Brian Michael Bendis, ainsi qu'un auteur de mangas, Akira Toriyama.

Si le secteur se féminise lentement mais sûrement (27% de femmes dans les réponses à l'enquête sur les auteurs des États généraux de la BD), les disparités demeurent fortes, il faut dépasser la 100e position de ce classement pour trouver la première autrice. Il s'agit de la mangaka Rumiko Takahashi (53 occurrences), dont une partie de la production est destinée à la jeunesse. La première autrice française de cette liste est Bernadette Desprès (49 occurrences), l'illustratrice de *Tom-Tom et Nana*, série ayant connu des rééditions au cours de la période. Les autrices demeurent très représentées dans le secteur de la jeunesse, tant en règle générale, comme l'Observatoire édition 2018 avait pu le montrer, que pour la bande dessinée.

Dans le corpus de vidéos adaptées de bande dessinée, les auteurs les plus représentés sont les grands auteurs historiques de la bande dessinée française et francophone : Goscinny et Uderzo (*Astérix*), Hergé (*Tintin*), Morris (*Lucky Luke*), Franquin (*Gaston, le Marsupilami, Spirou et Fantasio*), Peyo (*Les Schtroumpfs*), les auteurs de comics américains arrivant seulement après (Peter J. Tomasi pour *Batman*, Stan Lee et Steve Ditko pour *Spiderman*, Warren Ellis (Marvel comics) pour *X-Men*). On peut citer dans une moindre mesure : Edgar P. Jacobs avec *Blake et Mortimer* (19) ou Pierre Christin et Jean-Claude Mézières avec *Valérian & Laureline* (10).

Traductions : des bulles dans toutes les langues

La bande dessinée est traditionnellement un domaine où la part des traductions est importante, par rapport à l'ensemble du dépôt légal. Cette part semble néanmoins se tasser de manière significative. Un signe du dynamisme de la bande dessinée française ?



Le taux de bandes dessinées issues de traductions a baissé de 10 % en dix ans (51 % des BD reçues au dépôt légal des livres en 2010, plus que 40 % de celles reçues en 2019.)
En 2019, ces BD traduites l'étaient essentiellement du japonais (59 %) et de l'anglais (33 %), confirmant le succès des mangas et des comics.

Si le japonais et l'anglais sont de loin les langues d'origine les plus représentées, le panorama linguistique est néanmoins d'une grande diversité, avec plus de 35 langues ayant donné lieu à une traduction en français sur les 10 dernières années.

Editer la bande dessinée : une activité concentrée

Un onglet du réservoir de données consacré à la bande dessinée reçue au dépôt légal des livres est consacré aux maisons d'édition qui éditent de la bande dessinée. La production est, sans surprise, très concentrée, mais la diversification des structures d'édition est toujours à l'oeuvre et de nouvelles maisons d'édition continuent à apparaître. En 2010, environ 370 éditeurs sont recensés, dont 280 ont édité moins de 5 ouvrages. Les dix plus gros acteurs concentrent 46% des dépôts. En 2019, environ 550 éditeurs sont comptabilisés, dont 440 ont édité moins de 5 ouvrages. Les dix plus grosses structures concentrent 43% des dépôts.

De la bande dessinée sur tous supports

La bande dessinée, telle que la donne à voir la collection de référence constituée par dépôt légal, se décline sur tous supports. Si les livres, les périodiques et la vidéo en constituent sans doute la part la plus importante, la bande dessinée est partout, y compris dans les collections sonores, multimédia ou encore dans les archives de l'internet.

Les documents multimédias

Dans les collections multimédias, la part la plus importante de la bande dessinée concerne les jeux vidéo mais elle n'est pas exclusive, on trouve également des logiciels pour réaliser des bandes dessinées numériques (BD studio de Micro Application), des titres éducatifs où l'utilisation de personnages de bande dessinée est pensée comme une aide à l'apprentissage, ou encore des productions originales (bandes dessinées interactives). Pendant les années 1990 et 2000, beaucoup d'adaptations ont porté sur la bande dessinée franco-belge (*Astérix et Obélix*, *Tintin*, *Blake et Mortimer* etc.), notamment par l'éditeur français Infogrames. Dans la dernière décennie, c'est principalement le fait d'éditeurs ou de distributeurs japonais, en particulier Bandai Namco Entertainment qui a proposé des adaptations de mangas et d'anime (*Jojo's bizarre adventure*, *Naruto*, *Dragon Ball* etc.), mais aussi d'éditeurs américains qui possèdent dans leurs catalogues des licences de comics, comme Warner Bros. Entertainment avec DC Comics, ce qui a donné lieu notamment à la licence à succès *Batman Arkham*.

Les documents multisupports

La bande dessinée se décline également dans les collections multisupports (documents associant différents supports, par exemple livre et CD audio, livre et CD-ROM, etc.) On y retrouve les catégories canoniques : grands classiques franco-belges, comics, mangas, etc. Ces documents multisupports peuvent notamment prendre la forme de beaux coffrets collectors (Le photographe d'Emmanuel Guibert) ou de collaborations d'artistes (Monsieur le Maire et ses révolutionnaires d'Alexis HK et Marie de Monti).

Par ailleurs, la collection issue de la maison d'édition BDMusic constitue un cas particulier de bandes dessinées multisupports.



De la bande dessinée multisupports à la BnF : environ 190 titres de la maison d'édition BDMusic sont présents dans les collections entrées par dépôt légal. BDMusic (anciennement Nocturne) est une maison d'édition de bande dessinée spécialisée dans le lien entre musique et BD. Les ouvrages sont tous composés d'une bande dessinée, d'une biographie du musicien et de CD.

Le son

Les documents sonores ne sont pas en reste, et deux principaux corpus en lien avec la bande dessinée se dégagent des collections constituées par dépôt légal : les adaptations sonores et les bandes originales de films.

Dans la première catégorie, on trouve dans la décennie qui vient de s'écouler différents exemple, comme celui du personnage de Rahan, « le fils des âges farouches », sorti de l'imagination de Roger Lecureux (scénario) et André Chéret (dessins) dans les années 1960, mis à l'honneur dans un enregistrement sonore sur le label Cristal Records, pour emmener les plus jeunes « à la découverte de la préhistoire ». En 2019, pour les 60 ans d'Astérix, le label Audiolib (Hachette), spécialisé dans le livre audio, demande à huit comédiens, parmi lesquels Dominique Pinon et Jean-Claude Donda, d'interpréter les aventures du héros gaulois : *Astérix le Gaulois / La serpe d'or*, *Astérix gladiateur / Le tour de Gaule*. Pour les adaptations cinématographiques, en 2010, les *Aventures extraordinaires d'Adèle Blanc-Sec* sont portées à l'écran par Luc Besson qui confie à son acolyte de toujours Eric Serra le soin de composer la musique du film avec les participations de Catherine Ringer (Rita Mitsouko) et Thomas Dutronc. En 2012, Steven Spielberg adapte Tintin dans *Les aventures de Tintin : le secret de la Licorne* ; c'est là aussi un comparse de longue date du réalisateur, John Williams, qui se charge de la bande son.

La diversité des périodiques de bande dessinée

Les données sur les nouveaux titres de périodiques permettent d'explorer les typologies de publications déposées : magazines, revues ou encore fanzines. Ces derniers constituent un fond riche, que peu d'institutions culturelles conservent. Les données de la Bibliographie nationale témoignent de leur diversité, à travers des exemples de fanzines récents, émanant tant de collectifs constitués que d'auteurs qui s'auto-produisent, comme les titres *Tiretdussix*, *L'Oreille qui voit* ou encore [Dragon zine](#).



Estampes et graphzines

Depuis quelques années, les artistes auteurs de bandes dessinées ont été sollicités par les éditeurs d'estampes pour créer des planches en lithographie, gravure ou sérigraphie. Des estampes de Christophe Blain, Blutch, David B., Emmanuel Guibert et Art Spiegelman sont ainsi entrées dans les collections de la BnF par dépôt légal de l'éditeur d'art MEL Publisher.

On trouve également dans le secteur « livres graphiques » du département des estampes et de la photographie des exemplaires de « graphzines » collectés au titre du dépôt légal, des

publications alternatives au contenu essentiellement graphique imprimées à l'aide de procédés peu onéreux (sérigraphie, photocopie, ronéo, pochoir, risographie). Les éléments textuels, s'ils existent, sont conçus de manière graphique ou intégrés dans les images. Le fil narratif entre les images n'est pas systématiquement présent, mais quand cela arrive, ces publications peuvent être assimilées à des bandes dessinées alternatives (l'artiste Hervé di Rosa parle de « bande dessinée modeste »). Ces productions se caractérisent par une esthétique de la saturation. Les thématiques vont souvent à l'encontre des tabous avec des images qui font référence à la violence, la sexualité, le monde des rêves ou celui de la folie. Ces publications très critiques à l'égard de l'aliénation et du consumérisme de la société actuelle font parfois preuve d'un humour corrosif. Du fait de leur mode de production (beaucoup d'autoproduction, artistes réunis en « collectifs », parfois anonymes ou sous pseudonymes) et du mode de diffusion, les graphzines sont peu déposés à la BnF. Cependant, grâce à la politique active d'acquisition de graphzines menée au département des estampes de la BnF depuis 1998, quelques éditeurs alternatifs reconnus comme Le dernier cri à Marseille ou Dead United Artist en région parisienne ont commencé à déposer régulièrement une partie de leurs publications.

Et sur internet !

La collection constituée par les Archives de l'internet peut également permettre d'étudier la place du 9^e art sur la toile, à travers les noms de domaines par exemple. Dans la collecte annuelle de sites effectuée en 2019, 16 domaines contiennent sous différentes formes l'expression bande dessinée (bandedessinee, bande-dessinee, bandes-dessinees, etc.) En revanche, le terme comic est utilisée dans 389 domaines et le terme manga dans 775.

La bande dessinée est par ailleurs largement représentée sur le web et donc très présente dans les Archives de l'internet. Le 9^e art bénéficie par exemple d'une base de données complète en langue anglaise, gérée par des bénévoles, qui recense les genres, séries et auteurs à un niveau international (<https://www.comics.org/>), ainsi que d'un portail sur Wikipedia (http://fr.wikipedia.org/wiki/Portail:Bande_dessinee).

Le site de la Cité de la bande dessinée d'Angoulême constitue également une référence incontournable. Les sites de bandes dessinées français (et quelques sites étrangers) sont répertoriés dans la sitothèque de la Cité de la bande dessinée (<http://www.citebd.org/spip.php?rubrique24>).

Les Archives de l'internet regorgent de pépites, comme des sites qui racontent l'histoire de la bande dessinée : (http://www.phylacterium.fr/?page_id=1454) et même la préhistoire de la bande dessinée (<http://www.topfferiana.fr/>).

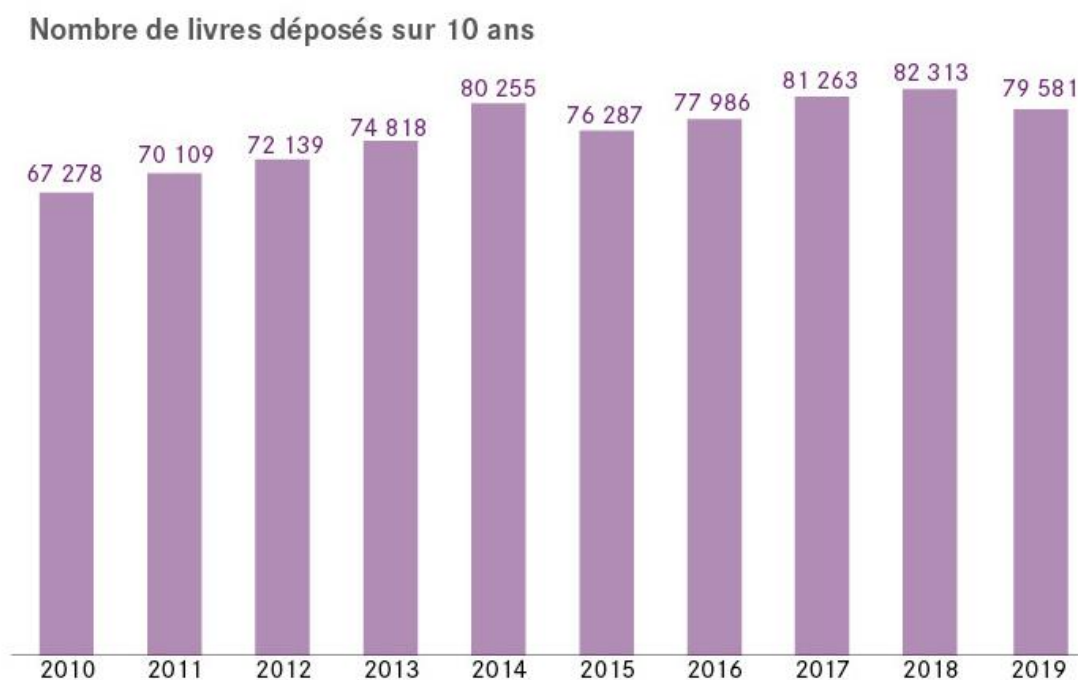
S'il n'est pas possible, dans le cadre de ce Focus, d'exploiter davantage le corpus foisonnant et complexe de ces Archives, nul doute qu'elles constitueront des données incontournables pour des recherches futures sur la bande dessinée, qui se décline de plus en plus sur le web.

Livres

Le dépôt légal des imprimés est institué en 1537 par François 1er. Les livres imprimés sont décrits depuis 1811 dans la *Bibliographie nationale française*. La dénomination de « livres imprimés » recouvre aujourd’hui une grande diversité de documents, de circuits de production et de modes de diffusion. La Bibliothèque nationale de France témoigne ainsi des grandes tendances de l’édition et en particulier de l’augmentation toujours croissante de la production éditoriale en France. La *Bibliographie nationale française* demeure quant à elle une porte d’entrée sur les publics, les langues de publication et de traduction ou encore les secteurs thématiques de ces « livres imprimés » reçus au titre du dépôt légal.

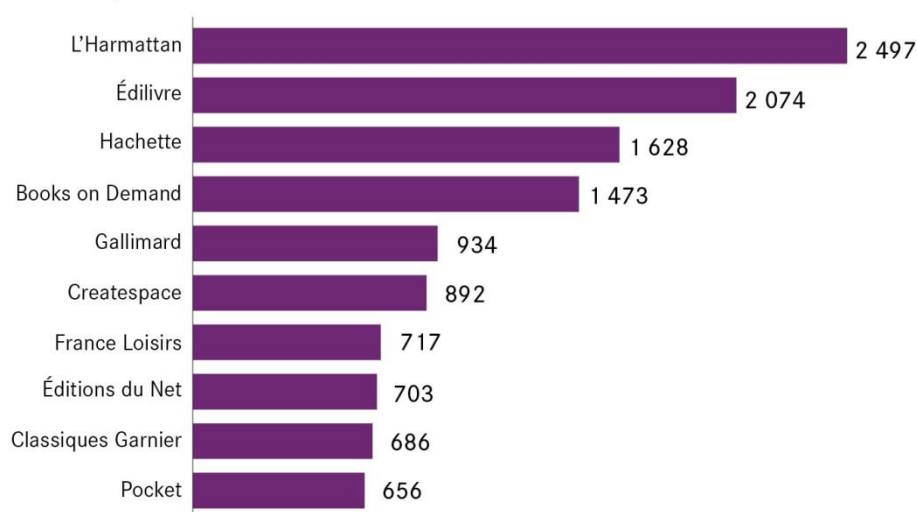
Un léger tassement du nombre de livres ?

En 2019, 79 581 publications ont été enregistrées par la BnF, ce qui représente une légère baisse par rapport aux deux années précédentes – mais une volumétrie toujours supérieure à celle de 2016. Cette baisse ne peut donc pas être interprétée à l’heure actuelle comme un phénomène structurel.



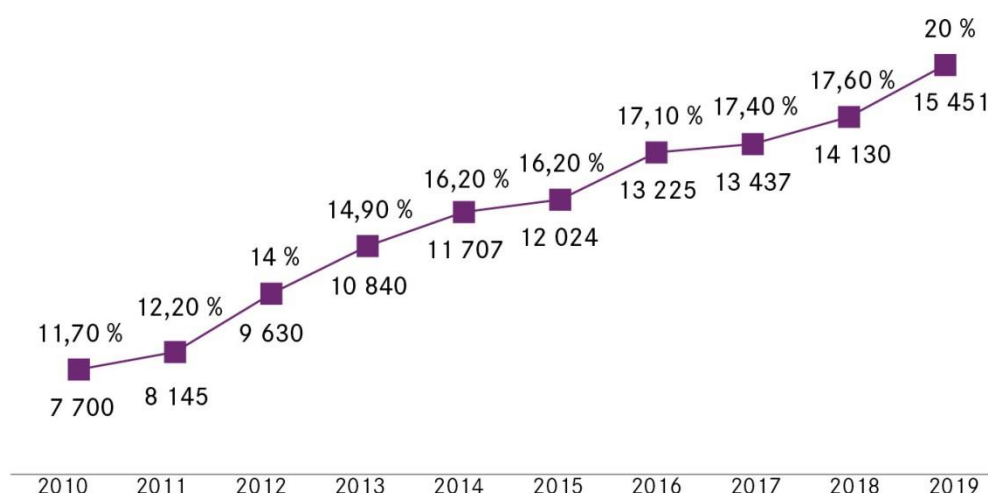
On constate également une légère diminution du nombre de déposants actifs : en 2019, 8 585 éditeurs ont effectué au moins un dépôt. Parmi eux, la moitié (4 220) n’a effectué qu’un seul dépôt. Le dépôt légal continue d’être le reflet d’une édition très concentrée, puisque 126 de ces déposants à eux seuls sont à l’origine de près de la moitié des dépôts, et que les 4 premiers d’entre eux effectuent 10 % des dépôts. Le top 10 de ces déposants donne à voir un panorama assez stable.

Top 10 des déposants en 2019



L'autoédition poursuit sa progression

Nombre de livres autoédités sur 10 ans



L'édition professionnelle demeure assez stable, avec 77,5 % des dépôts effectués (contre 79 % l'année précédente). D'autre part, le pourcentage des auteurs autoédités poursuit sa progression de manière significative, puisqu'ils représentent 34 % du nombre total des déposants (contre 29 % en 2018) et réalisent 7 % des dépôts. Ce secteur contribue fortement, cette année encore, au renouvellement des déposants, puisqu'ils représentent 59 % des nouveaux déposants. Notons qu'on comptabilise ici les auteurs qui s'autoéditent et disposent de leur propre abrégé ISBN, obtenu auprès de l'AFNIL (Agence Francophone pour la Numérotation Internationale du Livre), ou utilisent un abrégé ISBN collectif, employé pour des publications isolées, sans création de marque éditoriale. Les auteurs qui font appel à des prestataires d'autoédition ou à des éditeurs à compte d'auteur sont donc exclus de cette

catégorie (à l'exception des plateformes qui n'attribuent pas elles-mêmes les numéros ISBN). Au terme du traitement, en agrégeant les auteurs qui passent par ces prestataires, l'autoédition atteint une part de près de 20 % des livres catalogués. Il s'agit d'une augmentation nette, puisque ce pourcentage s'était stabilisé autour de 17 % au cours de ces dernières années.

Géographies du dépôt légal : répartition des éditeurs et des imprimeurs

Sans surprise, la géographie des dépôts et des déposants demeure marquée par une forte concentration francilienne : l'Île-de-France représente 33 % des déposants et près de 64 % des dépôts. Suivent les régions Auvergne-Rhône Alpes (10% des déposants, 5,7 % des dépôts) et Occitanie (10 % des déposants, 4,5 % des dépôts.) Les régions Nouvelle-Aquitaine et Provence-Alpes-Côte-d'Azur sont au coude à coude, avec chacune 8 % des déposants, et respectivement 3,7 % et 4,7 % des dépôts.

Répartition régionale des éditeurs en 2019

Région	Nombre de déposants	Nombre de dépôts
Île-de-France	2 814	50 665
Auvergne-Rhône Alpes	883	4 548
Occitanie	841	3 540
Nouvelle-Aquitaine	726	2 965
Provence-Alpes-Côte d'Azur	646	3 770
Grand Est	462	1 859
Hauts-de-France	383	1 190
Pays de la Loire	364	1 743
Bretagne	352	1 755
Bourgogne Franche-Comté	329	1 229
Centre Val-de-Loire	255	989
Normandie	251	1 211
Étranger ou inconnu	138	3 651
Outre-Mer	110	360
Corse	31	106

Répartition régionale des imprimeurs en 2019

Région	Nombre de livres imprimés
Normandie	8 350
Île-de-France	6 580
Pays de la Loire	5 337
Hauts-de-France	4 902
Auvergne-Rhône Alpes	4 442
Grand Est	3 900
Centre Val-de-Loire	3 334
Nouvelle-Aquitaine	3 221
Bourgogne Franche-Comté	3 168
Occitanie	1 982
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1 879
Bretagne	1 375
Outre-Mer	51
Corse	17
Étranger	28 787

La carte des imprimeurs révèle des dynamiques territoriales bien différentes. 37 % des livres déposés sont imprimés hors de France, une part comparable à celle des deux années précédentes. Cette délocalisation des activités d'impression continue de se faire dans un cadre avant tout européen : 30 % du total de ces livres sont imprimés en Europe – et avant tout en Espagne, en Italie, en Allemagne ou en Pologne. En France, la Normandie, peu présente dans les chiffres du nombre de dépôts, se distingue par les opérations d'impression effectuées sur son sol : 17% des livres catalogués en 2019 y sont imprimés. Suivent l'Île-de-France (14 %), les Pays de la Loire (11 %) et les Hauts-de-France (10 %).

Une répartition thématique stable

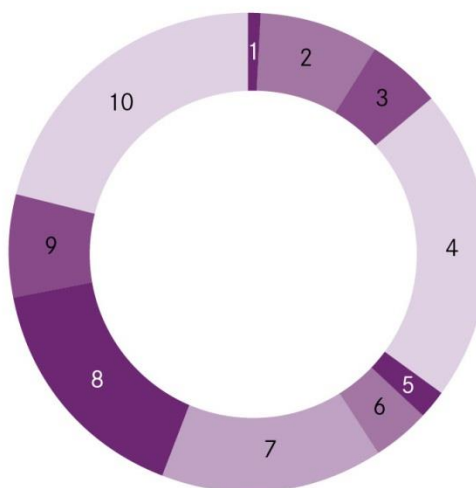
La répartition thématique des livres catalogués demeure stable. La part de la fiction et du documentaire est semblable à celle de l'an dernier (respectivement 56 % et 43 % du total.) La part du roman et de la fiction romanesque continue à augmenter (22,5 % en 2019, contre 20,5 % en 2017 et 21,7 % en 2018), ce qui n'est sans doute pas sans lien avec la hausse de l'autoédition.

La répartition des documentaires par thématique ne présente pas non plus de modifications majeures. Notons néanmoins une augmentation dans les domaines des sciences économiques, juridiques et sociales (+ 2 %) et des sciences pures (+ 2 %), corollaire d'une légère baisse dans le domaine de l'histoire et de la géographie (- 2 %).

Répartition thématique des documentaires en 2019

- 1 Généralités **1 %**
- 2 Philosophie et psychologie **8 %**
- 3 Religion et théologie **5 %**
- 4 Sciences économiques, politiques, juridiques et sociales **21 %**
- 5 Langue et linguistique **2 %**
- 6 Sciences pures **4 %**
- 7 Sciences appliquées **15 %**
- 8 Arts, jeux, sports **16 %**
- 9 Littérature et technique d'écriture **7 %**
- 10 Histoire, géographie et biographies **21 %**

Total général : 43 799



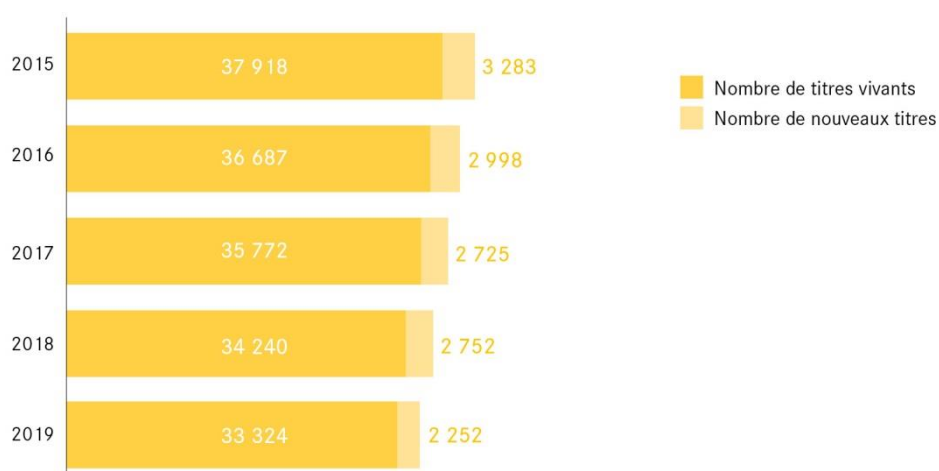
Périodiques

Depuis 1537, au titre du dépôt légal des imprimés, la BnF reçoit des périodiques, c'est-à-dire des publications dotées d'un titre unique, paraissant en plusieurs livraisons échelonnées dans le temps (le plus souvent à échéance régulière), numérotées ou non, et dont la durée de vie n'est pas fixée a priori. Les chiffres de l'Observatoire portent sur les titres couramment reçus et sur les nouveaux titres. Ceux-ci font l'objet d'un signalement distinct de celui des livres imprimés depuis 1946, dans la *Bibliographie nationale française – Publications en série*.

Une tendance à la baisse qui se poursuit

L'année 2019 n'échappe pas à la tendance d'une baisse progressive – mais constante – qui se donne à lire dans les chiffres du dépôt légal des périodiques. Le nombre de titres couramment reçus (dénommés « titres vivants ») comme les nouveautés continue de diminuer, passant respectivement à 33 324 et 2 252. Parmi ces nouveaux titres, catalogués dans la *Bibliographie nationale française Publications en série*, 1 747 sont de véritables nouveautés, tandis que 505 sont issus de changements de titres, de fusions ou de scissions de titres.

Volumétrie des titres vivants reçus et des nouveaux titres de périodiques catalogués en 2019



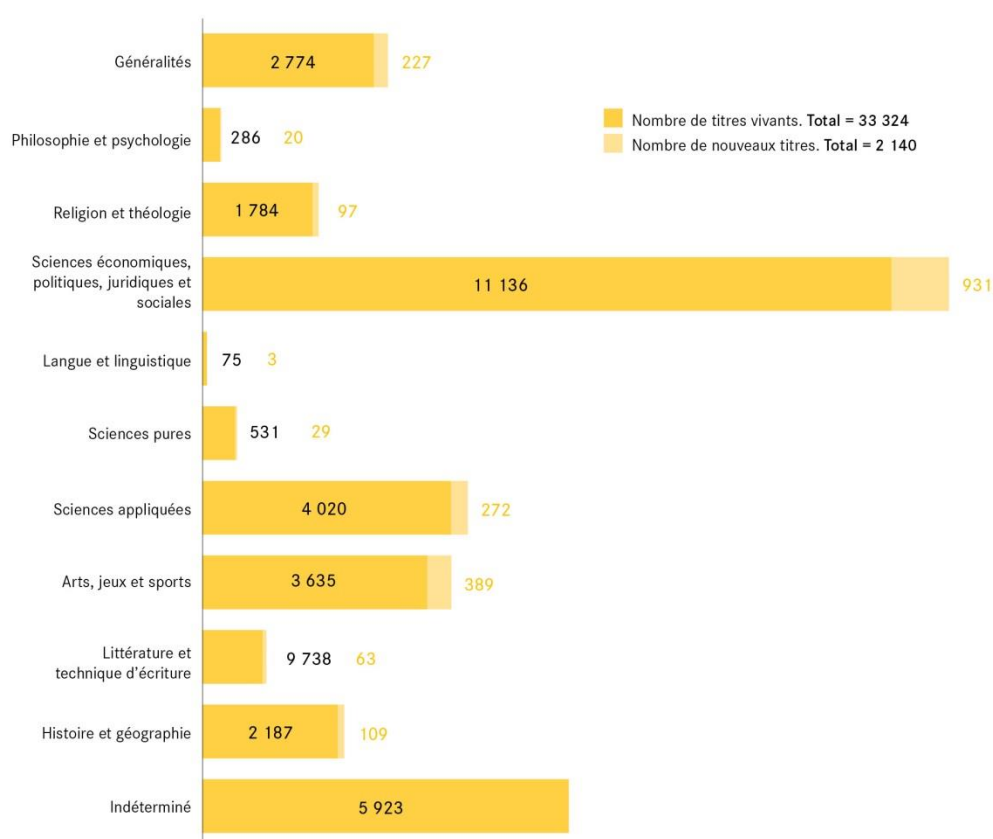
Les évolutions constatées dans la périodicité de ces publications sont le corollaire de cette baisse tendancielle, les périodicités longues étant les plus représentées. En 2019, les titres annuels continuent de représenter la périodicité la plus fréquente parmi les titres déposés. Leur part progresse encore : 29,6 % contre 28,2 % en 2018. Suivent, dans le même ordre que l'an passé les trimestriels (20,1 %) et les semestriels (15,8 %) dont la part reste stable. De même, parmi les nouveaux titres catalogués, les annuels demeurent les plus représentés (23 %), malgré une baisse par rapport à l'année précédente. Suivent les trimestriels (21 %) et les semestriels (9 %).

De l'administration territoriale aux bulletins paroissiaux : une répartition thématique concentrée

Le trio de tête des grandes thématiques représentées dans les titres vivants reste le même que celui des années précédentes. Quatre publications sur dix relèvent des sciences économiques, juridiques, politiques et sociales qui reste le domaine le plus représenté. Suivent les sciences appliquées (15 %) et les arts, jeux et sports (13 %). Comme l'an passé, les publications relatives à la philosophie (286 titres) et à la linguistique (75 publications) ferment la marche.

La répartition par thématiques plus fines est relativement stable. Trois thèmes dépassent les 5% des publications. L'administration territoriale demeure en tête suivie des publications des églises chrétiennes puis de celles relatives aux problèmes et services sociaux. Ces trois thématiques sont également très représentées dans les nouveaux titres, où elles représentent respectivement 12%, 4% et 6%. La bonne santé des publications produites par l'administration territoriale s'explique en partie par la réception, au cours des dernières années, des bulletins des communes nouvelles.

Volumétrie des titres vivants et des nouveaux titres de périodiques en 2019



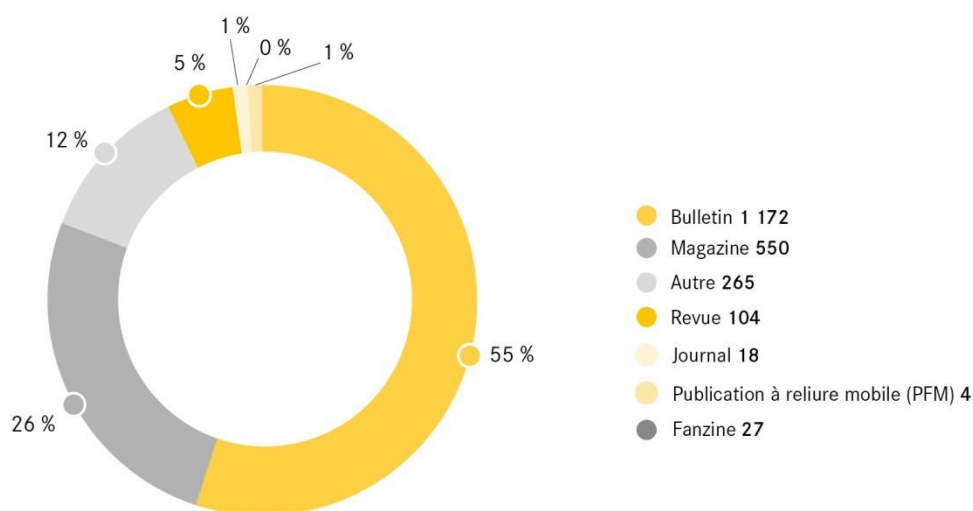
Typologies et publics : le règne des bulletins et de la presse magazine

En légère baisse, la part des bulletins constitue toujours plus de la moitié des nouvelles entrées (54 %) tandis que celle des magazines représente plus du quart des nouveautés. Avec

8% des titres, la part des rapports d'activité retrouvent un niveau proche de celui de 2016 après avoir connu une forte progression en 2017 où elle avoisinait 11 %. Sous l'effet de la dématérialisation croissante, les publications statistiques s'effondrent : seules 22 nouveautés en 2019 contre 119 deux ans auparavant. A l'inverse, la part de la presse magazine se renforce passant de 22 % à 25 %. Les jeux et divertissements d'intérieur sont le thème le plus représenté dans cette catégorie (18 %). Avec 489 publications nouvelles, la presse associative continue de peser pour plus de 20%. C'est davantage que la presse magazine.

Les publications tout public constituent 90% des titres traités en 2019 (en baisse de 2 points). Les publications destinées à un public spécialisé poursuivent leur baisse : 108 nouveaux titres en 2019 contre 127 en 2018. A l'inverse, les publications destinées à la jeunesse dépassent leur niveau de 2017 avec 102 titres.

Typologie des nouveaux titres de périodiques catalogués en 2019



Focus : 27 nouveaux titres de fanzines

Les fanzines, auparavant regroupés sous un cadre de classement selon leur forme (intitulé "Presse parallèle, fanzines") sont désormais classés en fonction de leur thématique. Une information sur la forme d'édition permet d'identifier qu'il s'agit de fanzines. Il est donc désormais possible d'explorer une thématique et de repérer les fanzines qui s'y rapportent. En 2019, 27 nouveaux titres de fanzines ont été reçus au titre du dépôt légal. Parmi eux, la plupart (16) se rapporte au domaine artistique, comme le titre [Gonzine](#). On observe également la présence de cinq fanzines d'expression politique ou citoyenne, comme le titre [Journal-bitume](#), du collectif marseillais Etc & Hyperville.

Cartographie

Le dépôt légal des documents cartographiques remonte au XVII^e siècle et fait l'objet d'une section spécifique dans la *Bibliographie nationale* depuis 1825. Il concerne tout document dont la carte est l'élément principal : atlas, globes, plans, cartes, guides topographiques ou jeux géographiques.

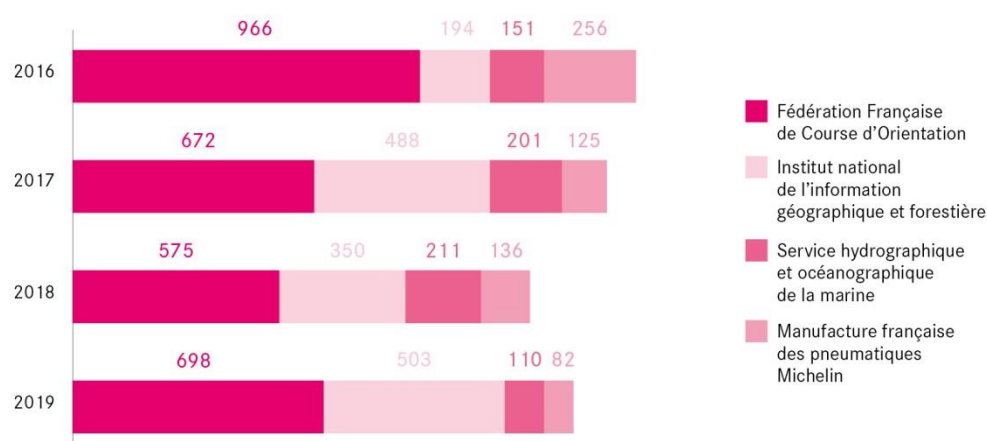
Les usages croissants du numérique pour la navigation quotidienne n'ont pas entraîné d'effondrement de la production physique de cartes. Elle se maintient en dépit d'une érosion sur les dix dernières années qui dessine une complémentarité plus qu'une concurrence frontale des deux médias.

Un secteur éditorial aux contours stables

Avec 2 298 unités enregistrées, 2 064 pour le dépôt éditeur et 234 pour le dépôt diffuseur, l'année 2019 témoigne de la stabilité de la production des documents cartographiques physiques. En effet, après un décrochage conjoncturel en 2018, les résultats se redressent pour former un total très similaire à ceux observés depuis les cinq dernières années.

Cette remontée s'explique par les bons chiffres des deux premiers déposants, la Fédération française de course d'orientation (FFCO, 698 dépôts) et l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN, 503). La montée en puissance d'ExpressMap (150 dépôts, diffuseur polonais) permet de contrebalancer le déclin, confirmé, de la production de Michelin. Un autre déposant historique, le Service hydrographique et océanographique de la Marine (SHOM) voit aussi en 2019 sa production connaître un net recul (moins cent unités) sans qu'il soit possible à ce stade d'en tirer une tendance structurelle.

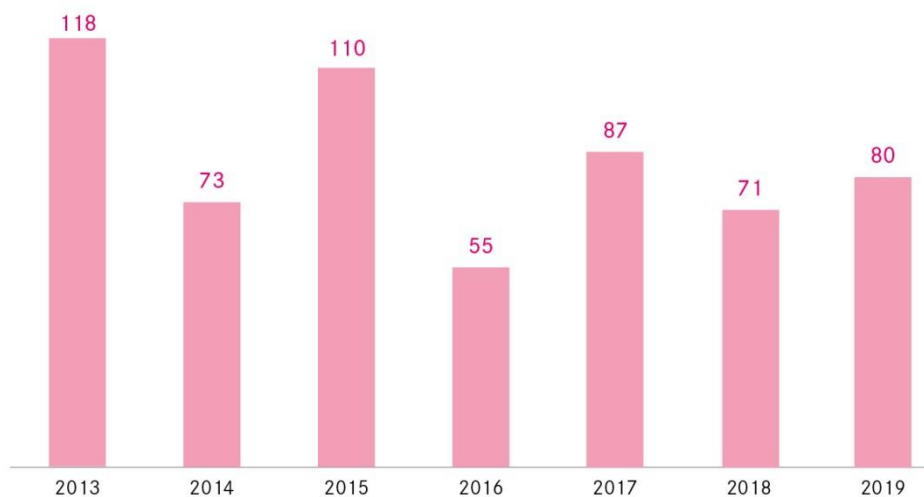
Principaux déposants de documents cartographiques



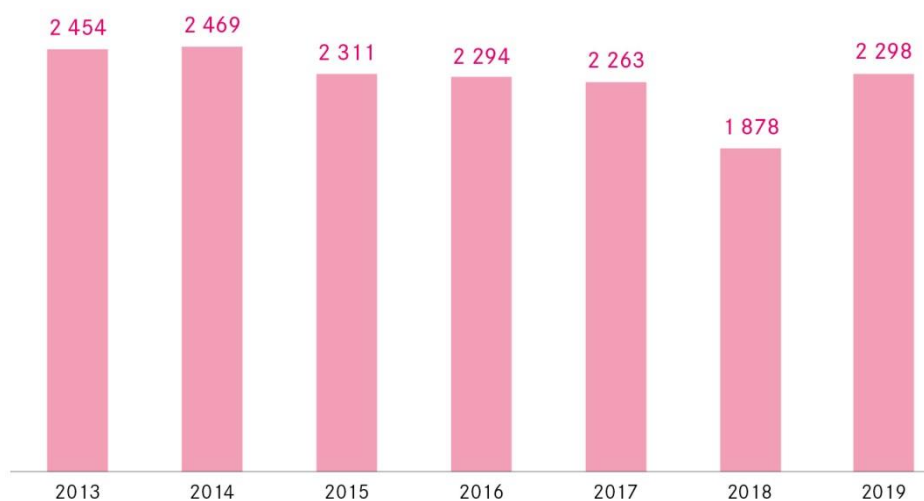
Derrière ces cinq déposants principaux, qui concentrent 67 % des envois de documents cartographiques, le paysage est très morcelé. Seuls vingt éditeurs dépassent en 2019 les 20 dépôts. Le renouvellement des éditeurs, comme chaque année, est important avec 80 nouveaux déposants. Le nombre médian de documents déposés (tous déposants confondus), 1,

plus représentatif que la moyenne, reflète ces dépôts sporadiques d'éditeurs dont la cartographie n'est souvent pas l'activité principale.

Nombre de créations de déposants cartographiques



Nombre de dépôts de documents cartographiques



Des cartes pour tous âges, à tout usage

Les cartes routières, marines ou topographiques et les plans de villes fournissent encore la majorité des documents reçus. Malgré la concurrence des services web pour la navigation touristique courante, persiste une édition de référence, qu'il s'agisse des domaines terrestres (IGN), maritimes (SHOM) ou aériens (Service de l'Information Aéronautique). Le renouvellement de la cartographie de la France au 1:25 000 par l'IGN participe de cette bonne tenue.

Les guides topographiques connaissent une progression qui matérialise la tendance à une cartographie sur support enrichie, complémentaire à la navigation en ligne.

Les atlas (5 % du total), plus circonstanciels, permettent de passer les thématiques d'actualité au prisme de la cartographie avec, par exemple, l'[Atlas des droits de l'homme \(Autrement\)](#), l'[Atlas des femmes](#) (Robert Laffont), l'[Atlas du business des animaux menacés](#) (Arthaud), l'[Atlas de l'anthropocène](#) (Presses de Sciences po), ou une [Géopolitique des migrations](#) (Eyrolles).

Les atlas destinés à la jeunesse font beaucoup pour la progression de cette catégorie. Ils reprennent des thématiques classiques en la matière comme les animaux ([Mon grand atlas des dinosaures](#), Grenouille éditions) ou exploitent des formules interactives (atlas à gratter ou à autocollants).

À ce dernier titre il est à noter les bons résultats du dépôt des jeux géographiques, parfois méconnu, dont la BnF assure aussi la collecte. Cette année, les envois de puzzles cartographiques y ont largement contribué avec l'éditeur Ravensburger.

Parmi les dépôts remarquables de l'année 2019, [l'Atlas insolite](#) (Milan) de l'illustratrice polonaise Nikola Kucharska, livre accordéon à déplier de 3m20 de long, du nord au sud au recto, d'est en ouest au verso. À destination des enfants il propose de résoudre plusieurs missions.

Sur un plan plus artistique sont aussi à citer [Carnet de mouillages : Corse](#) (Turtle prod. Éditions), une cartographie manuscrite et aquarellée des rivages de l'île réalisée par l'illustratrice Sabine Chautard, ou encore

[Palmanova](#), un ouvrage de Damien Clouzeau qui présente cinquante cartes de course d'orientation dans leur dimension esthétique.

Partitions

Le dépôt des partitions à la bibliothèque nationale, né officiellement en 1793, ne devient effectif et régulier qu'à partir de 1811. Le dépôt légal de la musique notée concerne aujourd'hui toutes les partitions sur papier publiées en France, les partitions importées à plus de 30 exemplaires, ainsi que les méthodes de musique et les partitions chorégraphiques.

[Pour aller plus loin : consulter les statistiques détaillées](#)

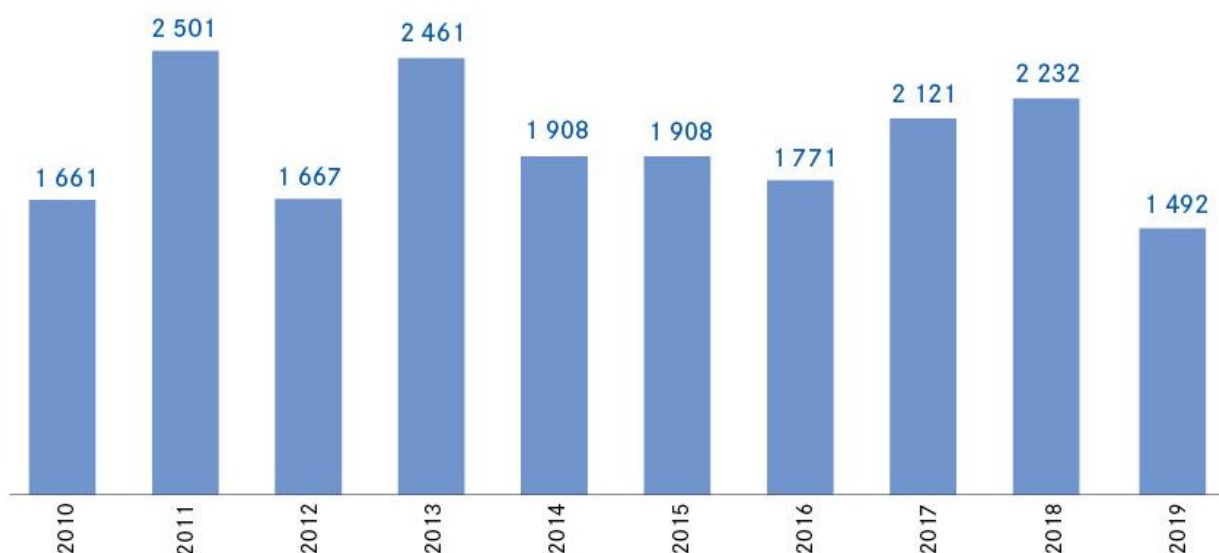
Une baisse importante

Après une hausse continue depuis 2016, le chiffre des dépôts connaît en 2019 une baisse sévère de plus de 30 % (2 232 en 2018, 1 492 en 2019) qui le ramène au niveau de 2009.

Cette chute peut s'expliquer par la diminution de l'activité de veille éditoriale menée par le département de la Musique en 2019. D'autres hypothèses peuvent être avancées que seule une étude sur plusieurs années pourra confirmer ou infirmer : le basculement vers le numérique avec le développement de plateformes proposant des partitions nées numériques, le moindre recours à l'écrit dans la pratique musicale, en particulier dans l'enseignement, le développement de l'autoédition et la méconnaissance des obligations de dépôt légal.

S'ajoute à ces éléments d'explication, le caractère fragile de l'édition musicale dont la production annuelle connaît parfois des variations très marquées.

Nombre de dépôts de musique imprimée sur 10 ans

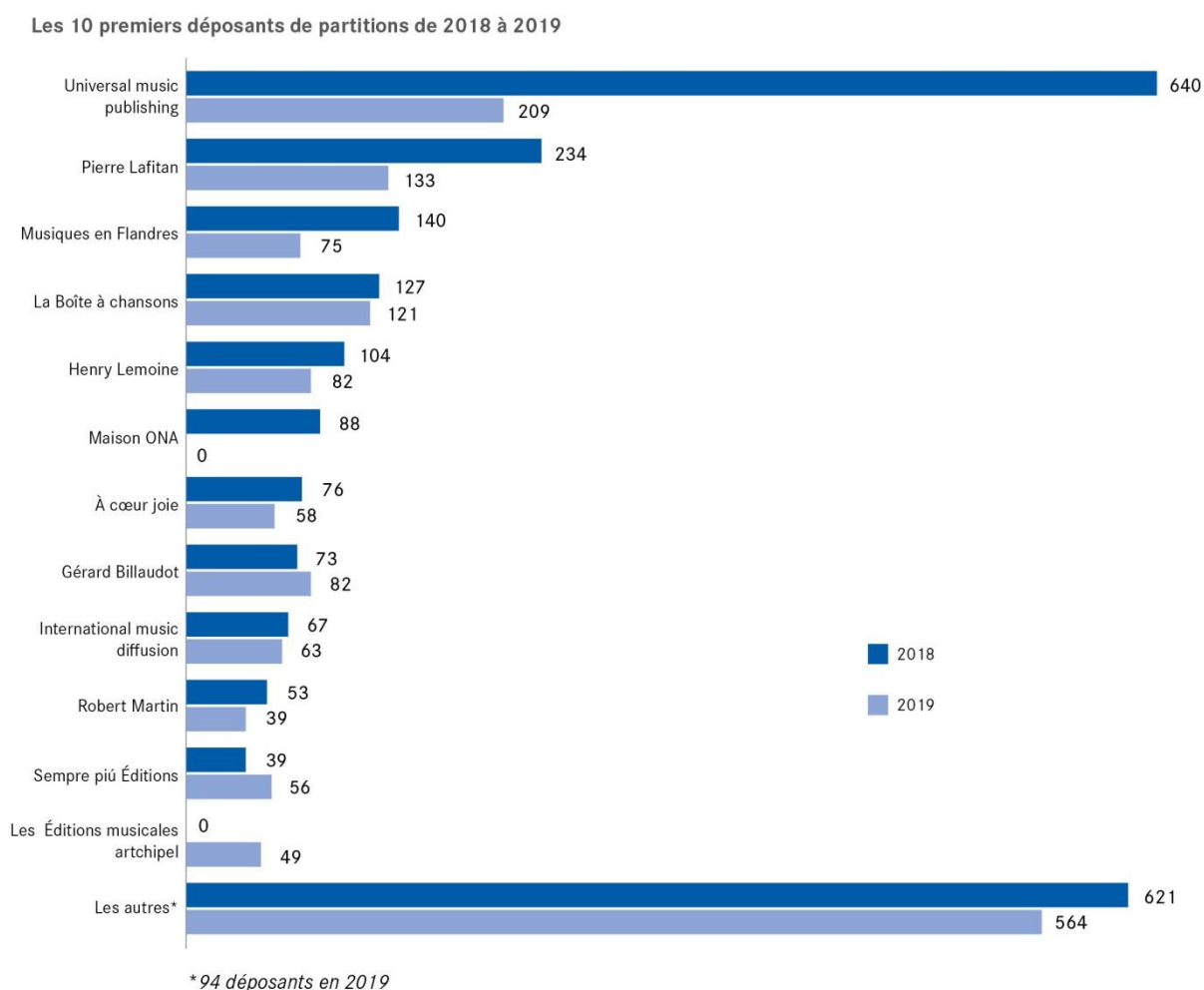


Les déposants

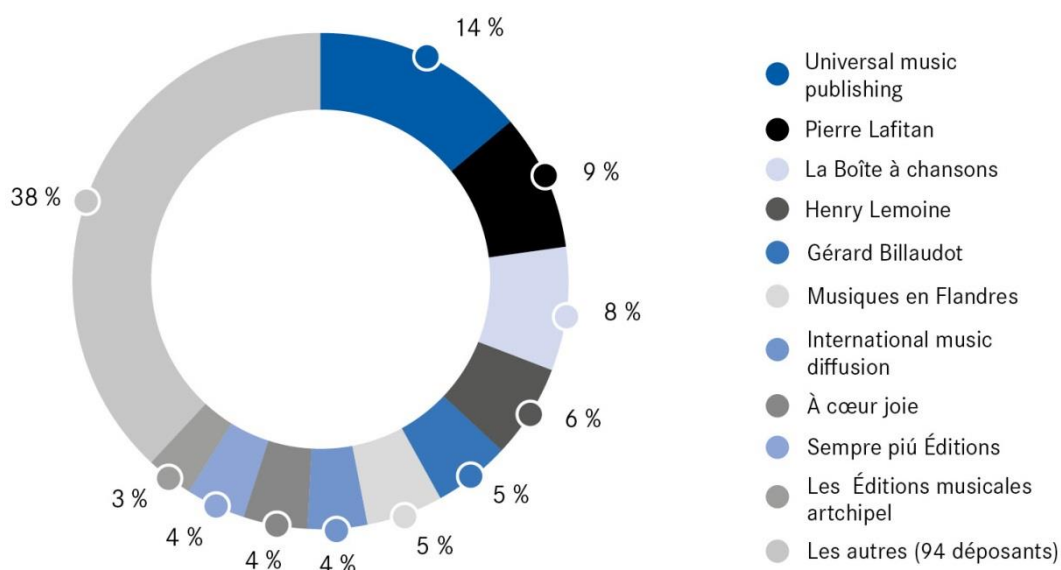
Le nombre de déposants actifs en 2019 s'élève à 104 (dont un importateur suisse).

D'une année sur l'autre le tableau des 10 premiers déposants présente peu de variations. Le premier d'entre eux reste Universal music publishing France, éditeur de chansons et de musiques actuelles, qui représente 14 % des dépôts malgré une production en baisse de 30 % rapportée à celle de 2018. Deux éditeurs dépassent les 5 % des dépôts : l'un, Pierre Lafitan, publie des œuvres instrumentales ou orchestrales, pour partie à vocation pédagogique, le second, la Boîte à chansons, des arrangements de chansons populaires.

7 % des producteurs représentent à eux seuls 51 % des dépôts. 36 % d'éditeurs n'ont déposé qu'une partition.



Les 10 premiers déposants de partitions en pourcentage en 2019



La comparaison de la production des déposants entre 2018 et 2019, à travers le filtre du dépôt légal, fait apparaître l'extrême instabilité de l'édition musicale : ainsi l'éditeur Maison Ona, présent au Top 10 de 2018, n'a déposé aucune partition en 2019, alors que les Éditions musicales Artchipel qui figurent parmi les 10 premiers déposants en 2019 n'ont signalé aucune parution ni en 2018 ni en 2017.

Le nombre de documents (partitions et méthodes) enregistrés par déposants diminue fortement en 2019 : il passe de 21 en 2018 à 14 en 2019, malgré un nombre de déposants assez proche (108 en 2018, 104 en 2019). La faiblesse des chiffres ne permet pas cependant d'y lire une évolution vers une concentration de l'édition musicale, tout au plus observe-t-on un resserrement de l'autoédition, dont on peut se demander si elle évolue vers une professionnalisation accrue.

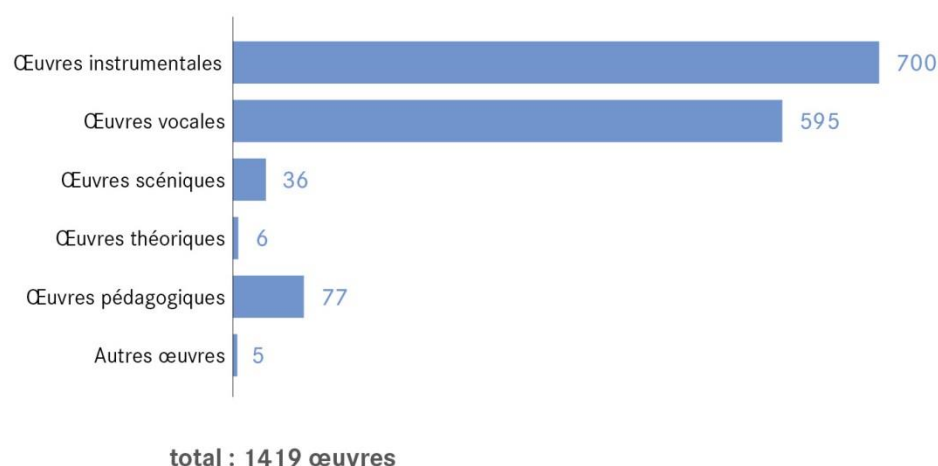
Typologie des déposants et importance de l'autoédition

Les auto-éditeurs représentent 15 % des déposants (25 % en 2018) pour 5% des dépôts (3 % en 2018). Ce sont des déposants qui publient sous leur propre nom ou qui créent une marque entièrement dédiée à leurs publications. La part de l'autoédition diminue en 2019 en nombre d'auto-éditeurs mais elle concerne une part croissante des dépôts. L'identification des auto-éditeurs reste cependant complexe. L'édition à compte d'auteur (Books on demand) est en retrait (10 dépôts en 2019).

Typologie des œuvres déposées : une diminution des œuvres vocales

Les types d'œuvres déposées sont recensés d'après le nombre de notices créées et publiées dans la *Bibliographie nationale française – section Musique* (dénommée « Partitions » depuis janvier 2020). Une notice peut correspondre à plusieurs unités physiques (ou volumes). Corollaire de la baisse des dépôts, ce nombre connaît aussi une nette diminution (moins 34 %).

Répartition des notices bibliographiques par catégories d'œuvres en 2019



Le classement des notices de la Bibliographie nationale française volet musique met en avant la distribution instrumentale ou vocale des œuvres. Une même catégorie peut regrouper musique savante et musique populaire.

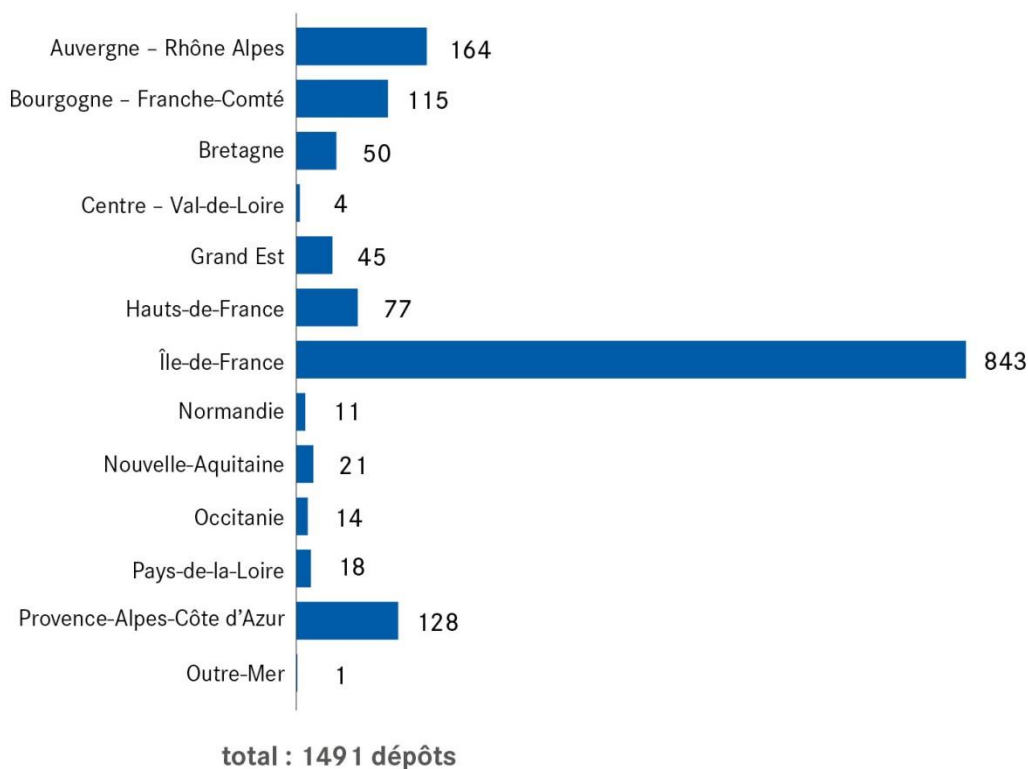
La catégorie « 030. Musique de chambre » comprend des répertoires pédagogiques comme les œuvres pour l'apprentissage d'un instrument ou les œuvres transcrites pour duo, trio ou quatuor instrumentaux, comme cette partition des [Pêcheurs de perles](#) (Bizet) ou de [L'ibis rouge](#) (Édith Canat de Chizy). Elle inclut également des œuvres écrites spécifiquement pour formation de chambre.

La catégorie « 121. Œuvres vocales profanes (1 ou 2 voix solistes) » Cette catégorie comprend les musiques actuelles avec voix, la chanson écrite pour une ou deux voix avec accompagnement, comme la partition de [#Kestiafaitbb](#) de Riane et Oussema Benaddi. Elle comprend également de la musique savante (mélodies), comme [Le chant du Marais](#) de Suzanne Giraud.

Dans la catégorie « 122. Œuvres vocales profanes (ensembles vocaux) », on trouve des œuvres écrites pour ensembles vocaux et des œuvres arrangées ou harmonisées pour chœur, comme la partition de [Es geht ein Wehen](#) de Brahms, ou du [Temps des cerises](#) (musique d'Antoine Renard).

Répartition géographique des éditeurs : concentration francilienne

Répartition régionale des dépôts en 2019



Les quatre premières régions productrices sont par ordre décroissant de dépôts : l'Île-de-France, l'Auvergne-Rhône Alpes, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Bourgogne-Franche-Comté

L'Île-de-France, et plus particulièrement le département de Paris, concentre à elle seule plus de la moitié des dépôts. Les éditeurs «historiques» ou ayant repris le catalogue d'éditeurs du 19^e siècle y ont leur siège social (Henry Lemoine, Salabert, Gérard Billaudot). On y trouve aussi les deux premiers déposants du top 10 : l'éditeur et distributeur Universal music publishing et Pierre Lafitan, éditeur d'œuvres instrumentales en grande partie à visée pédagogique.

D'importants éditeurs de musique vocale profane (pour solistes ou chorales) sont situés, l'un dans la région Auvergne-Rhône-Alpes : À cœur joie (Lyon), l'autre en Provence-Alpes-Côte d'Azur : La boîte à chansons (Gap). Enfin 118 dépôts ont été réalisés par deux éditeurs de Saône-et-Loire.

Documents graphiques et photographiques

Le dépôt légal des documents graphiques et photographiques recouvre une grande variété de types de documents : estampes de création, photographies originales, affiches, livres d'artiste, mais aussi posters, calendriers, marque-pages, cartes postales ou cartes publicitaires, etc.

En 2019, 313 déposants ont effectué 3 199 dépôts représentant 5829 documents. Dans le contexte de grande irrégularité des dépôts qui caractérise la collecte dans les différents secteurs du département des Estampes et de la photographie, 2019 marque une baisse sensible du nombre des dépôts par rapport à l'année 2018. Avec 77 % des entrées, le secteur de l'Imagerie reste le principal pourvoyeur de dépôts légaux du département.

Évolution des dépôts par type de documents

	2017	2018	2019
	Documents déposés		
Imagerie	8971	7601	4416
Affiche	331	1109	825
Gravure – estampe	253	366	301
Livre d'artiste, livre graphique	70	72	64
Photographie	87	460	223
Totaux	9713	9608	5829

L'Imagerie : un dépôt en baisse significative

Une baisse importante du dépôt de documents dits « Imagerie » a été observée en 2019, particulièrement dans le domaine de la carterie (chute de près de 45 %). Cette nette diminution des dépôts dans le secteur de la carte postale imprimée est en grande partie liée à un retard du principal déposant (Edy S.A.). Si la tendance à la baisse du nombre des dépôts est toutefois réelle, elle devrait être compensée par la mise en place du dépôt légal numérique des documents iconographiques.

Sur les 4 483 documents déposés, ce sont désormais les albums à colorier (plus de la moitié de ces éphémères purement iconographiques), mais également les calendriers et les autocollants qui dominent.

Les déposants sont majoritairement issus des filières éditoriales classiques (livre et papeterie) et ont leur activité en Île-de-France pour 57 % d'entre eux. Parmi les 240 déposants, une vingtaine d'éditeurs les plus actifs se partagent plus de 70 % des dépôts (citons Hachette Jeunesse, Edy S.A., la Ville de Besançon, les Éditions Lavigne et Hemma) et plus d'un tiers d'entre eux ne dépose qu'un seul document.

L'affiche : diversité des dépôts et des déposants

On entend par « affiches » des feuilles illustrées contenant un message d'annonce, imprimées sur support papier et destinées à être placardées dans un lieu public. Elles sont commanditées par des annonceurs très divers, assimilés à des éditeurs quoique la production d'affiches ne soit pas leur activité principale. Compte-tenu de la multiplicité des déposants potentiels et de la méconnaissance de l'obligation de dépôt pour ces documents éphémères, la collecte du dépôt légal de l'affiche reste aléatoire.

Par rapport à 2018, on constate une baisse sensible du nombre de dépôts due principalement à la diminution des dépôts éditeurs effectués par Besançon et Bobigny, deux collectivités publiques qui restent toutefois les principaux déposants. Le dépôt légal imprimeur, reversé hors métropole, subsiste toujours mais dans une moindre mesure. Ajoutons qu'un tiers des dépôts d'affiches provient de déposants situés à Paris ou en Île-de-France.

Estampe contemporaine, livre graphique, graphzine : un contexte fragile

L'estampe originale est une œuvre d'artiste qui fait appel à des procédés d'impression traditionnels (gravure, lithographie, sérigraphie) ou des procédés photomécaniques ou numériques. En 2019, sont entrées dans les collections au titre du dépôt légal, 307 estampes, isolées ou réunies en portfolio, et 15 œuvres reliées, livres graphiques et graphzines (fanzines graphiques ou publications d'artistes de la scène alternative). Ces chiffres, en légère baisse par rapport à l'année 2018, s'inscrivent dans la tendance générale à la diminution des dépôts dans le domaine de l'estampe artistique constatée depuis une décennie et liée à la transformation de ses conditions de production. Dans un contexte d'affaiblissement du marché de l'estampe et de raréfaction des grandes entreprises d'édition d'œuvres imprimées, les tirages (nombre d'épreuves tirées à partir d'une matrice) sont souvent réduits à un niveau qui amène ces productions hors du champ du dépôt légal.

28 déposants (soit 35 % de moins qu'en 2018) ont contribué à cet enrichissement. Les dépôts réalisés par les éditeurs professionnels demeurent plus massifs que ceux provenant des artistes auto-éditeurs. Parmi les dépôts remarquables de 2019 on notera celui de MEL Publisher, nouvel acteur dans le paysage français de l'édition d'estampe contemporaine.

Livres d'artistes : des dépôts irréguliers mais de qualité

Le dépôt légal des livres d'artistes au département des Estampes et de la photographie reste rare et aléatoire. En 2019, 35 livres ont été déposés dans le secteur de l'estampe par 18 déposants, parmi lesquels, primo-déposant, la maison d'édition strasbourgeoise Ju Young Kim dont le livre *0...103* de Jean-Marie Kraut a reçu en 2019 le prix Bob Calle du livre d'artiste. Les livres d'artistes-photographes déposés dans le secteur photo le sont par des maisons d'éditions qui bénéficient d'une certaine notoriété – à l'instar de The (M) éditions dont le livre de Miho Kajioka *And, where did the peacocks go ?* a été lauréat du prix Nadar 2019 - ou dans le cadre d'auto-édition par des artistes photographes reconnus, comme en témoigne l'ouvrage *MOON* de Sandrine Elberg.

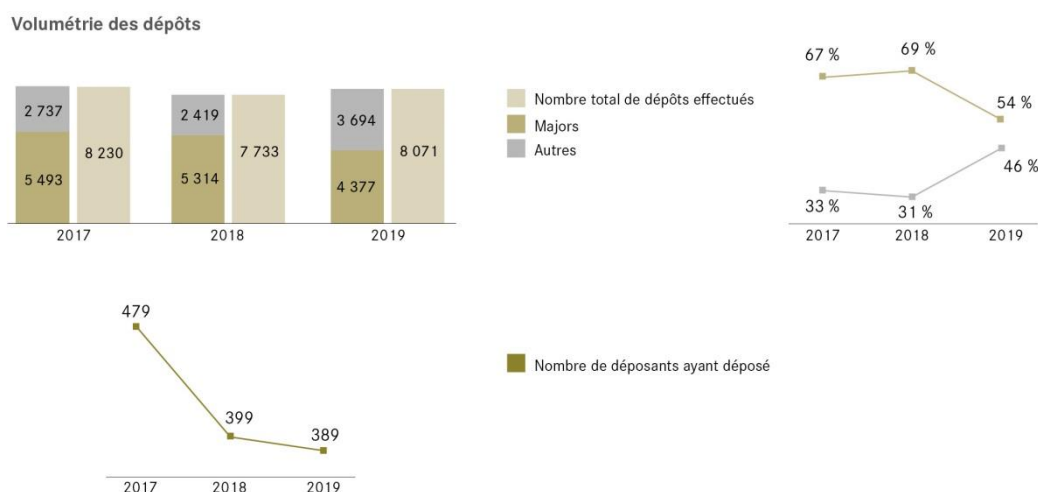
Photographie : baisse importante malgré quelques dépôts remarquables

Le dépôt légal s'applique difficilement aux tirages d'œuvres photographiques émanant d'artistes dont la production circule dans le cercle restreint des galeries et du marché de l'art. C'est une des raisons de l'inconstance des chiffres du DL pour la photographie et de la baisse de près de 50 % des dépôts de tirages en 2019 par rapport à 2018. Soulignons toutefois en 2019 des dépôts très qualitatifs de photographes comme Juliette Diemer de la galerie Agathe Gaillard ou encore du tireur Guillaume Geneste éditeur des portfolios des photographes Denis Roche et Bernard Guillot, soucieux symboliquement d'inscrire leur démarche dans l'histoire multiséculaire du DL.

Son

Instauré par la loi en 1925 puis par son décret d'application en 1938, le dépôt légal des phonogrammes a pour objet la collecte et la conservation de l'ensemble des productions mises à disposition d'un public sur le territoire français. Confiées à la Phonothèque nationale, devenue depuis département de l'audiovisuel de la BnF, ces missions visent à rendre compte de la diversité et de la richesse de l'édition discographique nationale et internationale. Ces documents référencés dans le catalogue général de la BnF sont consultables au sein de la bibliothèque de recherche du site François-Mitterrand.

Le support physique toujours présent au dépôt légal



En 2019, ce sont 8 071 références qui ont été enregistrées au titre du dépôt légal des phonogrammes, représentant 389 déposants. C'est une hausse notable du nombre de dépôts qui marque un regain du support physique par rapport à l'année précédente (+ 338) pour un nombre de déposants sensiblement équivalent (-10). Ainsi, le nombre moyen de dépôts (hors majors) est en augmentation sur les trois dernières années (5,71 en 2017 ; 6,10 en 2018 ; 9,52 en 2019).

En dix ans, plus de cent mille nouvelles références physiques sont venues enrichir les collections patrimoniales qui forment la troisième collection au monde en nombre de supports conservés (plus d'1,5 million de phonogrammes tous supports confondus), derrière celle de la bibliothèque du Congrès à Washington et celle de la British Library à Londres.

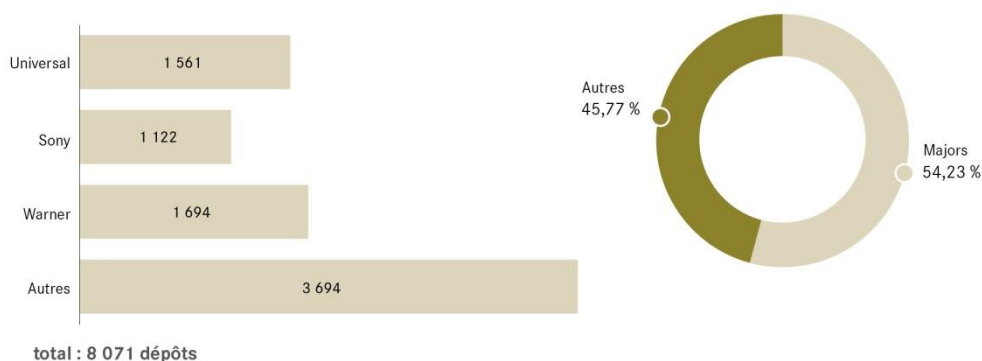
Baisse du poids des majors

Malgré des chiffres en valeur absolue et en pourcentage en baisse, Universal, Warner et Sony restent les principaux déposants de phonogrammes au titre du dépôt légal. À elles trois, elles affichent 4 377 dépôts représentant 54 % des dépôts de l'exercice 2019.

Les dépôts des trois majors sont en nette baisse par rapport aux années précédentes, 5 314 dépôts en 2018 (- 937 références à elles trois cumulées), 5 493 dépôts en 2017, et il faut

remonter à 2015 pour leur trouver un chiffre inférieur. Les chiffres de ces maisons de disques sont le reflet de politiques éditoriales en perpétuelle adaptation au contexte ambiant, et à l'augmentation de l'écoute de la musique en stream.

Parts des majors en 2019



Si au cours de la décennie 2000, l'arrivée d'Internet et des nouvelles technologies avait ébranlé l'industrie du disque, remettant en question les procédés de production, diffusion, consommation, interrogeant aussi les rôles et places de chacun des acteurs de la chaîne, la décennie 2010 a vu ces mêmes acteurs et de nouveaux se redistribuer les cartes et se repositionner sur le paysage éditorial : des acteurs historiques de l'édition ont disparu, tel EMI dont les catalogues ont été rachetés par Universal et Warner ; avec le développement de l'écoute de musique en ligne en direct et les abonnements aux plates-formes comme Deezer, Spotify, Amazon, Youtube, l'économie de la musique change et les pratiques évoluent. Pour autant, le marché du disque physique reste dominé par les trois multinationales dont la place et le poids restent incontournables.

Le microsillon, deuxième support déposé

Du côté du support, le CD-audio reste bien évidemment le principal support déposé (5 924 en 2019) mais le disque microsillon (*vinyle*, en anglais), bien qu'enregistrant un recul en 2019, est toujours très présent dans l'édition phonographique.

Microsillons

Année	Nombre de titres déposés sur microsillon	% des dépôts	Nombre de supports correspondant	% des supports
2017	2 098	25 %	6 006	21 %
2018	2 315	30 %	3 660	26 %
2019	2 147	27 %	3 430	23 %

Malgré une baisse marquée, pour la première fois depuis dix ans, du nombre de microsillons déposés en 2019 (- 168 dépôts, - 230 supports), il reste indéfectiblement le second support phonographique en nombre de références déposées au dépôt légal (27 %, soit plus d'un quart des dépôts) et semble tendre à se stabiliser à ce niveau. Les premiers dépôts dématérialisés.

Les premiers dépôts dématérialisés

Depuis plusieurs années, la BnF a entamé un vaste programme de mise en place de filières expérimentales de collecte et de conservation des productions numériques. La filière des documents sonores dématérialisés est la deuxième à être développée, après les documents textuels.

La BnF, en concertation avec le Syndicat national des éditeurs phonographiques et l'Union des producteurs de phonogrammes français indépendants, a choisi de travailler avec Kantar media, gestionnaire de la base de données interprofessionnelle des producteurs phonographiques pour les deux organismes, afin de mettre au point une filière de dépôts automatisés des fichiers audio et des données les décrivant. Après une instruction technique et juridique, des tests pour une expérimentation, encadrée par des conventions, ont débuté en décembre 2018 avec le distributeur Idol. La construction de la filière complète permettant la collecte par des transferts de flux entre Kantar media et la BnF, la production de notices décrivant les albums avec les données descriptives transmises, la conservation et la diffusion dans les emprises de la BnF a abouti à l'automne 2019. À ce jour, près de huit mille albums ont ainsi été intégrés dans les systèmes de la BnF.

Après cette première étape, les discussions sont entamées aujourd'hui avec Universal, Warner et Sony, ainsi qu'avec Believe, le principal acteur de la filière musicale dématérialisée. À terme, cette filière devrait enrichir les collections sonores de la BnF de plus de deux cent mille références par an.

La BnF met ainsi son expertise du référencement et de la conservation numérique pérenne au service des acteurs de l'édition phonographique et s'engage à diffuser ces albums dématérialisés dans un contexte de consultation sécurisée, aux chercheurs et professionnels accrédités.

Vidéo

Le dépôt légal des vidéogrammes a été institué en 1975. Depuis 1992, le dépôt légal des images animées est partagé entre trois établissements, le CNC (pour les films de cinéma avec visa d'exploitation en salles), l'INA (pour les programmes de télévision) et la BnF, qui a mission de collecter toutes les formes d'images animées mises à disposition du public par d'autres canaux que la télévision et l'exploitation cinématographique. Le dépôt légal des vidéogrammes recouvre ainsi des objets, des usages, des économies, des modes de diffusion extrêmement variés. Atypique voire unique au plan international, il permet de refléter la multiplicité des formes de la communication et de l'expression par le moyen des images animées : l'édition vidéo commercialisée ; la production audiovisuelle des pouvoirs publics, des entreprises, des ONG et des associations, des institutions culturelles, etc. ; toutes les œuvres donnant lieu à des représentations publiques en-dehors du cadre de l'exploitation cinématographique, notamment dans le cadre de festivals.

Une collecte multiforme

En pratique, la collecte effectuée par la BnF en 2019 vise à refléter le plus exhaustivement possible l'édition vidéo commerciale sur supports (DVD, Blu-ray Disc). Les autres formes de communication et de créations audiovisuelles sont collectées d'une manière sélective, en raison de leur extrême profusion, aussi bien sur supports que sous forme de fichiers numériques. Toute partielle soit-elle, la collecte de la production vidéo hors édition commerciale représente un échantillon précieux de productions qui ne font l'objet d'aucune autre forme de collecte à visée patrimoniale en France.

La collecte des plates-formes de vidéo à la demande (VàD), elle, se prépare activement pour les années à venir, dans le cadre du programme MISAOA (Mutualisation et innovation pour la sauvegarde et l'accès aux œuvres audiovisuelles), qui bénéficie du soutien du Fonds de transformation de l'action publique depuis juillet 2019.

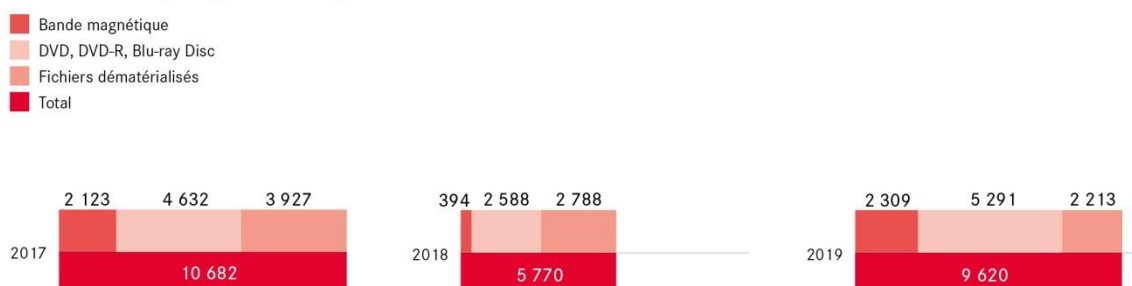
En 2019, 10 309 vidéogrammes ont été reçus au titre du dépôt légal. Si ce nombre est en progression de 75 % par rapport à 2018, il renoue en fait avec les niveaux des années 2016 et 2017. Le nombre de déposants en 2019 (313) renoue lui aussi avec un niveau comparable à 2016-2017. Le nombre moyen de dépôts par déposant revient à 33 titres, à un niveau intermédiaire entre 2017 (38) et 2018 (29).

L'édition physique résiste

L'édition physique connaît un regain paradoxal avec 5 564 entrées sur DVD et Blu-ray Disc, soit le niveau le plus élevé atteint depuis 2013 et les débuts de la dématérialisation massive de la vidéo à domicile. Ce fait s'explique principalement par des dépôts de rattrapage sur plusieurs années en arrière mais il rappelle aussi que l'édition physique connaît encore une certaine prospérité par le nombre de titres édités, même si son chiffre d'affaires ne cesse de décliner. Parmi les initiatives remarquées, citons l'édition par Ciné-Croisette de six films rarissimes qui avaient été sélectionnés en 1939 pour ce qui aurait dû être la première édition du festival de Cannes. Plus largement, l'édition d'œuvres du patrimoine cinématographique représente un secteur assez prospère en DVD et Blu-ray Disc.

À l'inverse, les entrées de fichiers numériques marquent le pas après plusieurs années de croissance continue. Cela ne saurait évidemment traduire une tendance du secteur, où les services de vidéo à la demande (VàD) ne cessent de progresser. L'explication vient du fait que la collecte du dépôt légal dans ce domaine est en cours d'organisation.

Volumétrie du dépôt légal des vidéogrammes



Genres et thèmes dans l'édition

Le redressement du nombre des dépôts par rapport à 2018 bénéficie d'abord à la fiction (y compris la fiction jeunesse). Elle atteint 61,5 % des dépôts catalogués (contre 42 % en 2018). À l'inverse, tous les autres genres sont en décline. Pour les documentaires sur les arts, la création, l'histoire et la société, cette baisse reste limitée. Pour les titres à sujets scientifiques, techniques, le sport et la vie pratique, la baisse est plus marquée.

Répartition thématique

Thématique	2017	2018	2019
201 philosophie, histoire, sciences de l'homme	487	555	447
202 droit, économie, politique	136	223	110
203 sciences et techniques	379	611	324
204 littérature et arts	214	508	326
205 vidéo musicale et spectacles vivants	334	290	262
206 publicité	10	133	86
207 fiction	2 577	1 602	2 219
208 fiction jeunesse	408	180	365
209 vie pratique, sports, loisirs	136	108	63
Total	4 681	4 210	4 202

L'essor des courts-métrages

Le dépôt légal des courts-métrages de création se développe depuis plusieurs années. Il reflète la vitalité des festivals dédiés à ce format. En 2019, le jeune festival « les Couleurs du court-

métrage », dédié aux « minorités visibles » dans le cinéma, a par exemple commencé à effectuer le dépôt de sa sélection.

Les dépôts de films courts émanent aussi des artistes et des photographes qui font de plus en plus souvent usage du médium vidéo. En 2019, le studio Hans Lucas a ainsi effectué le dépôt des petites œuvres multimédia (POM), format dont il est l'un des producteurs pionniers depuis 2006.

Enfin, la BnF grâce au dépôt légal conserve la trace de productions d'écoles et de formations au cinéma et à l'audiovisuel, dès lors qu'elles ont donné lieu à une présentation publique : c'est le cas par exemple de neuf films déposés par le lycée Léonard de Vinci (Montaigu).

Multimedia

Instauré par la loi en 1992, le dépôt légal des documents multimédias concerne tous les documents lisibles à l'aide d'un appareil informatique : logiciels, bases de données, jeux vidéo, documents pédagogiques... L'ensemble ainsi constitué témoigne de la diversité et de la richesse d'un domaine en pleine expansion avec le développement de la production vidéoludique ou d'œuvres innovantes interactives et/ou immersives (réalité virtuelle et augmentée, contenus conçus pour le web...). Sont concernées aussi bien l'édition commerciale que les autres formes de création : autoédition, œuvres présentées dans des festivals ou encore contenus créés pour un lieu spécifique comme les dispositifs de médiation culturelle.

Une stabilité de façade

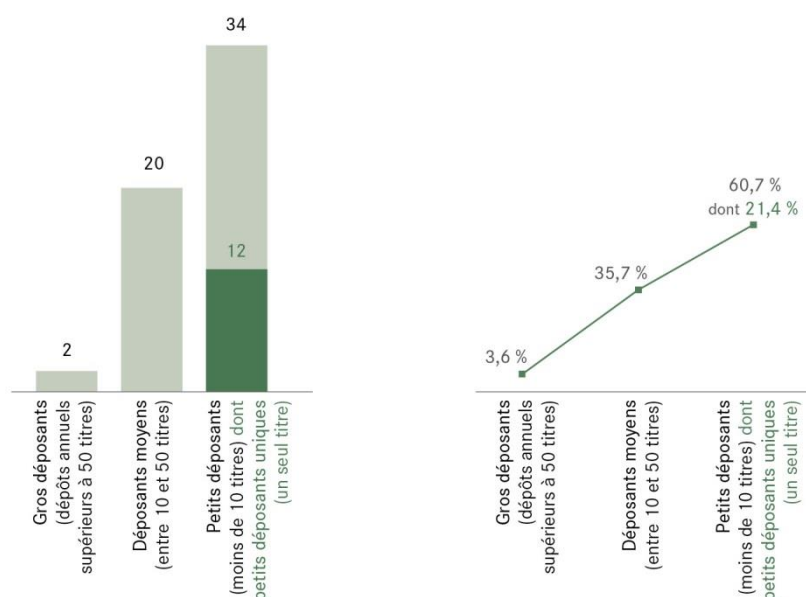
En 2019, 1 406 documents ont été reçus au titre du dépôt légal. Parmi ceux-ci, avec 972 documents enregistrés, le nombre de monographies se maintient et connaît même une légère hausse (+ 2,9 %). Cette apparente stabilité doit cependant être nuancée car, si l'on se place dans une perspective pluriannuelle, on observe une baisse en volume de près de la moitié des dépôts en cinq ans, qui s'explique pour une bonne part par la complexité à récupérer certains pans de l'édition dématérialisée (applications, jeux commerciaux...). Pour les documents donnant lieu à des publications régulières (bases de données, annuaire...), la tendance à la baisse, constatée depuis plusieurs années, a connu une accélération brutale en 2019. Elle concerne aussi bien le nombre de numéros déposés (-41 %) que le nombre de titres (- 24 %). Seuls les éditeurs de bases de données juridiques et économiques parviennent encore à tirer leur épingle du jeu.

Un tassement du nombre de déposants

La part des gros déposants (plus de cinquante dépôts) reste prépondérante bien qu'elle diminue depuis plusieurs années, passant en 2019 sous la barre des 50 %. Cette baisse témoigne de la fragmentation du secteur éditorial tout comme de la difficulté à toucher les nouveaux acteurs stratégiques que sont, pour l'édition dématérialisée, les distributeurs.

Pour y remédier, une réflexion sur les procédures à mettre en place afin de faciliter le dépôt des productions dématérialisées a été initiée avec Ubisoft.

Typologie des déposants multimédias en 2019



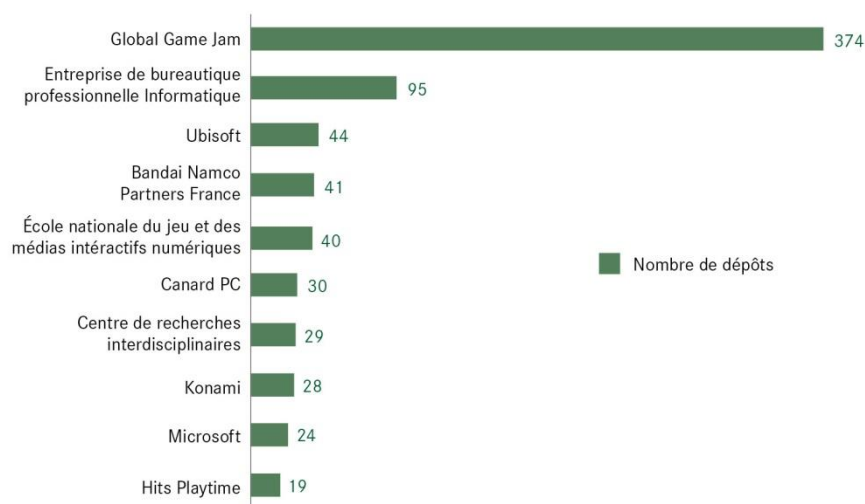
Le jeu vidéo, locomotive du secteur

Avec 782 jeux déposés, soit 80,5 % des dépôts, le secteur vidéoludique, pris dans toute sa diversité (jeux vidéo commerciaux, titres autoédités ou encore travaux d'étudiants, sur support ou en version dématérialisée), assure la majeure partie des dépôts.

Cette situation découle toutefois, en partie, de la moindre récupération d'autres catégories de l'édition multimédia qui ont massivement basculé vers une distribution dématérialisée, telles que l'édition pédagogique et scolaire ou les logiciels.

Au-delà de ce seul secteur éditorial, la tendance à la ludification se confirme : applications touristiques comme *Rouen enigma*, jeux sérieux comme *Hellink* conçu par Sorbonne Université pour familiariser les étudiants avec la recherche d'informations...

Les principaux déposants multimédias en 2019



La part de l'édition dématérialisée toujours plus importante

La part des documents dématérialisés continue de croître puisqu'ils représentent en 2019 plus de 60 % des dépôts (hors bases de données, annuaires..).

Les jeux restent la catégorie la plus représentée bien qu'il s'agisse, pour l'essentiel, de titres diffusés hors des circuits commerciaux. Une attention particulière a été accordée à la collecte des jeux créés dans le cadre de *game jams* (concours par équipe dans un temps limité et sur un thème donné) afin d'archiver la production amateur et les premiers travaux de futurs professionnels ainsi sensibilisés en amont à l'obligation de dépôt légal.

Deux grands axes de prospection ont été ciblés en 2019 et valorisés à l'occasion d'événements à la BnF. L'un concerne les dispositifs de médiation patrimoniale en mettant à profit les contacts noués lors de la journée co-organisée avec le Club Innovation et Culture (CLIC) sur Médiation et innovation(s) ; parmi les premiers dépôts arrivés, on peut citer ceux conçus par le musée de Valence (application *Robert des Ruines* sur les œuvres d'Hubert Robert ou *Carnet de stèles* sur le fonds épigraphique). L'autre axe concerne les nouvelles formes d'écriture interactive et tout particulièrement les expériences immersives dans le prolongement du premier festival PiXii hors les murs ; il a notamment permis d'initier le dépôt des œuvres de réalité virtuelle produites par ARTE.

Des opérations ont été menées au cours de l'année afin de valoriser les dépôts de partenaires (saison *fantasy*) et de contribuer à donner de la visibilité à l'obligation de dépôt légal (accueil du festival de jeux indépendants IndieCade, stand à la Paris Games Week...).

Multisupports

Au début des années 1970, de nombreux documents, notamment les livres accompagnés d'un disque ou de diapositives, sont enregistrés au dépôt légal de la Bibliothèque nationale sans traitement adapté : les normes n'existent pas pour ces documents et on s'interroge sur la meilleure façon de les conserver et de les communiquer. Les modalités du dépôt légal à la BnF de ces documents composites, dit « multimédias multisupports », sont finalement définies dans le code du patrimoine, articles L. 131-1 à L. 133-1V, par le décret n° 75-696 du 30 juillet 1975 qui stipule dans son article 1^{er} que ce dépôt légal s'applique pour « *les œuvres audiovisuelles intégrées, dites multi-média, groupant divers supports (livres, fiches, photographies, films, bandes magnétiques, cassettes, disques, etc.) qui ne peuvent être dissociés pour leur mise en vente, leur distribution, leur reproduction ou leur diffusion sur le territoire français* » (*Journal officiel*, 5 août 1975, p. 7 972-7 973.)

Le dépôt légal de 1975 des multimédias multisupports, qui se place dans la continuité du dépôt légal des autres types de documents et de supports (imprimés, estampes, cartes et plans, partitions musicales, photographies, phonogrammes, vidéogrammes), se concentre sur la collecte de la production commerciale.

De nombreux déposants liés au secteur scolaire, à la pédagogie et à la littérature jeunesse

Les dépôts de documents multisupports unitaires ont augmenté en 2019 (896 contre 817 en 2018), ce qui peut s'expliquer notamment par une production toujours importante de la littérature jeunesse et du secteur scolaire et pédagogique.

Les principaux déposants multisupports en 2019

1 CLÉ INTERNATIONAL S/C NATHAN-SEJER	202
2 RETZ (ÉDITIONS)	58
3 SODIS - MAISON DES LANGUES - DIFUSION - KLETT	35
4 POLYGRAM COLLECTIONS	32
5 MAGNARD	28
6 DIDIER (ÉDITIONS)	19
7 AUZOU ÉDITIONS	18
8 DIDIER JEUNESSE	17
9 PRESSES DE LA RENAISSANCE	16
10 HACHETTE LIVRE FRANCAIS LANGUE ÉTRANGÈRE	15
11 BAYARD PRESSE	13
12 ASSIMIL	12
13 ÉDITIONS DE L'ŒIL (LES)	10
13 HACHETTE LIVRE - COLLECTION DISNEY	10
15 CANOPÉ ACADEMIE DE POITIER	9
15 SEDRAP	9
15 TREDANIEL GUY (ÉDITIONS)	9
18 BAYARD JEUNESSE	8
18 BENJAMINS MÉDIA	8
18 LAROUSSE (imprimé + support audiovisuel)	8
21 AMARA ÉDITIONS	7
21 ELLEBORE (ÉDITIONS)	7
21 FLEURUS MAME RUSTICA	7
21 GAUTIER-LANGUEREAU	7
21 HACHETTE ÉDUCATION	7
26 BILLAUDOT GERARD	6
26 BORDAS	6
26 COUP DE POUCE	6
26 EXPERTS-COMPTABLES SERVICES	6
36 HATIER	6
36 LITTLE VILLAGE (ÉDITIONS)	6
33 SPIRA-LIBRE (ÉDITIONS)	6
33 CRISTAL GROUPE	5
33 GALLIMARD JEUNESSE	5
33 GLENAT (ÉDITIONS)	5
33 JOYVOX	5

Bien que certains éditeurs puissent publier un nombre important de documents multisupports, la liste 2019 confirme l'inexistence de déposants spécialisés dans ce type de documents (la liste donnée ici est un extrait : seuls sont présents les déposants ayant déposé plus de quatre documents.) La baisse du nombre des déposants est continue depuis plusieurs années : 248 en 2019, 287 en 2018, 356 en 2017.

Les autres indicateurs à retenir sont les suivants :

- 2 éditeurs ont déposé plus de 50 documents, ce qui n'était pas arrivé les deux années précédentes ;
- la proportion d'éditeurs n'ayant déposé qu'un document reste stable, autour de 60 %.

Ces indicateurs montrent une forte disparité des déposants et des dépôts, dont se détachent deux grands secteurs : les publications pour la jeunesse (Auzou, Didier jeunesse, Hachette-collection Disney, Gautier-Languereau, Little Village, Gallimard Jeunesse, Glénat, Joyvox, éd. des Braques, Lito, Cristal groupe...) et l'édition scolaire et pédagogique (Clé international, Retz, Maison des Langues, Magnard, Didier éditions, Canopé Académie de Poitiers, SEDRAP, Hachette éducation, Bordas...).

Les autres secteurs significativement présents sont :

- l'apprentissage des langues (Assimil, Hachette livre français langue étrangère, Larousse) ;
- le développement personnel (Guy Trédaniel, Ellebore éditions, Spirra-Libre et Leduc éditions) ;
- la religion et le catéchisme des enfants (Presses de la Renaissance, Bayard presse, Fleurus Mame) ;
- les enfants en situation de handicap (Benjamins média) ;
- l'apprentissage musical (Amara, Gérard Billaudot, Coup de pouce, Franches connexions, Henry Lemoine) ;
- les loisirs, l'art et le cinéma (éd. de l'Œil, France Loisirs) ;
- littérature (Actes sud, Le grand livre du mois) ;
- l'économie (Experts-comptables service) ;
- les sciences sociales (l'Harmattan) ;

Une grande diversité des supports audiovisuels et imprimés

Extrait de la liste des supports déposés en 2019

Type de support	Nombre de supports
1 livre	738
2 CD-audio 12 cm	482
3 brochure	99
4 CD-MP3	99
5 DVD-vidéo	85
6 CD-ROM	62
7 DVD-ROM	59
8 planche	43
9 feuille	38
10 musique imprimée	29
11 mémoire USB	27
12 objets divers	17
13 DVD-R	9
14 fichier pédagogique	9
15 carte	6
16 CD-R informatique	6
17 affiche-image	5
18 braille	5
19 carte imprimée	4
20 classeur à feuillets mobiles	4
21 fiche	4
22 poster	4
23 CD plus, CD extra	2

La diversité des supports est toujours aussi importante : 32 supports différents contre 34 l'année dernière.

On retrouve la présence dominante des mêmes supports audiovisuels qu'en 2018 : CD-audio, CD-MP3, DVD-véo, CD-ROM, DVD-ROM, mémoire USB, DVD-R, CD-R informatique, CD-Plus. Il n'y a eu qu'un seul support présent pour le CD-audio 8 cm, le transparent et le disque microsilicon.

Le livre et la brochure restent largement les supports imprimés les plus présents, suivis par la planche, la feuille et la musique imprimée, qui correspond aux méthodes d'apprentissage de la musique et aux partitions accompagnées de supports audiovisuels.

Le nombre de supports a augmenté par rapport à 2018 (1 845 contre 1 647 en 2018). C'est essentiellement le nombre de livres qui explique cette augmentation.

Les publications périodiques accompagnées de supports audiovisuels en voie de disparition au profit de l'édition dématérialisée

Pour 2019, on a 55 titres vivants pour 28 éditeurs actifs, et 394 fascicules reçus. Cela va de l'informatique (Oracom éditions) à la musique (Detroit média, Éd. La Rosace, Grands Malades éditions) en passant par la petite enfance (Bayard presse).

Le secteur de la presse est en crise et le nombre de titres édités baisse chaque année. Des pans entiers, comme les magazines pour adultes (Cyber press) ou liés aux loisirs pêche-chasse (Éditions Multimédia-Press) ont cessé de paraître (ex : [Carpe passion, Hard DVD magazine...](#)). Des éditeurs de collections distribués en kiosque et de vente couplée, seul Polygram collections a déposé cette année.

Sites web

Le dépôt légal de l'internet concerne depuis 2006, à la BnF, tous les contenus publics des sites web français (hors sites de radio et de télévision déposés à l'Institut national de l'audiovisuel). Pour mener à bien sa mission, la BnF a mis en place deux types de collecte. Les collectes « larges », annuelles, massives et entièrement automatisées, portent sur plusieurs millions de sites, et peuvent à ce titre être considérées comme représentatives. Les collectes « ciblées », en revanche, portent plus spécifiquement sur certains sujets et représentent quelques dizaines de milliers de sites. Elles sont également plus fréquentes ou plus profondes, en fonction des mises à jour et de l'architecture des sites. L'ensemble de ces collections sont consultables dans les Archives de l'Internet, plate-forme accessible sur les différents sites de la BnF et dans plusieurs bibliothèques de dépôt légal imprimeur.

[Pour aller plus loin : consulter les statistiques détaillées](#)

Collecte large de 2019 dans le contexte de la BnF

Comme chaque année, la collecte large a permis de constituer un échantillon visant à la représentativité des contenus présents sur le web français. Le périmètre est défini par le code du Patrimoine : l'ensemble des sites enregistrés sous le TLD (*Top Level Domain* – domaine de premier niveau) .fr, les sites ayant une autre extension mais édités par des personnes physiques ou morales domiciliées en France, et enfin les publications produites sur le territoire national même si elles sont diffusées par une société étrangère.

En 2019, la collecte large s'est déroulée durant 59 jours et a permis d'archiver 2,2 milliards de fichiers (ou URL), pour un volume final, après déduplication et compression, de 118,46 To. Il s'agit donc de la collecte la plus volumineuse jamais réalisée par la BnF. Le nombre d'URL collecté par domaine a été maintenu à 2500.

Une photographie instantanée du Web

A partir des listes de sites (ou domaines) fournies par les bureaux d'enregistrement (l'AFNIC, l'OPT-NC et OVH), la BnF collecte aujourd'hui la totalité des sites en .fr, .re et .nc, ainsi qu'une partie des sites relevant de son périmètre dotés d'extensions (appelées communément TLD génériques), telles que .com, .net ou .eu, sans toutefois de garantie d'exhaustivité.

Il apparaît que 936 370 nouveaux domaines ont été déclarés en France depuis la précédente collecte large de 2018. La BnF a par ailleurs réalisé des tests sur les noms de domaine (tests DNS) pour contrôler leur existence et a observé que 656 970 domaines avaient disparu depuis un an (DNS failed): cela témoigne de l'intérêt de l'archivage du web qui préserve, à des fins patrimoniales et de recherche, des sites qui ne sont plus visibles en ligne.

Répartition par TLD

La répartition des noms de domaine par TLD permet de voir la proportion des TLD géographiques liés à la métropole et à l'Outremer (.fr, .paris, .re,...) comparativement aux TLD d'autres pays et aux TLD génériques. La diversité de TLD reste similaire à celle de l'année précédente, conséquence aussi de la constance de nos contacts avec les bureaux

d'enregistrement. On note un léger recul du .fr et l'entrée du .paris qui supplante le .nc en 11eme position.

Répartition par TLD en 2019

TLD de départ (10 premiers + « paris »)	Nombre de domaines	%
fr	2 954 900	59,35
com	1 188 369	23,87
net	141 887	2,85
eu	130 316	2,62
org	117 134	2,35
info	50 905	1,02
be	50 524	1,01
ovh	34 875	0,7
biz	34 872	0,7
re	23 788	0,48
paris	18 564	0,37
autres	232 831	4,68
Total	4 978 965	100

Répartition des domaines collectés par tranches d'URL en 2019

La répartition des URL collectées par TLD est proche des résultats de l'année précédente. Les autres TLD continuent néanmoins de progresser.

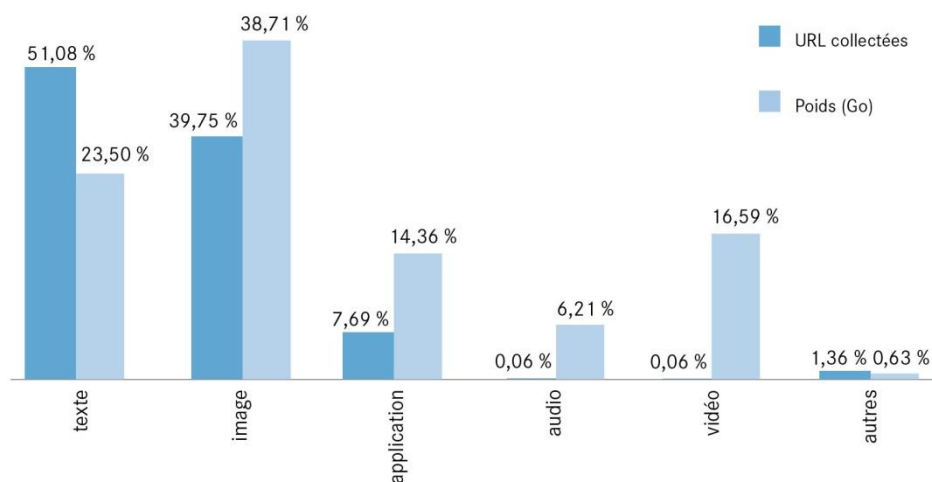
Répartition des domaines collectés par tranches d'URL

TLD	Nombre d'URL collectées	%
fr	956 548 082	43,04
com	855 407 498	38,49
net	68 731 486	3,09
org	57 383 406	2,58
de	26 196 043	1,18
eu	25 258 873	1,14
be	14 331 654	0,64
it	12 252 582	0,55
nl/es	11 542 331	0,52
autres TLD	194 867 956	8,77
Total	2 222 519 911	100

Répartition des URL collectées par type MIME

L'analyse de la répartition par types MIME permet de donner un reflet des contenus qui composent le web (textes, images, audio, etc.) et permet de constater la prédominance du texte et des images (90 %) par rapport aux autres catégories. On remarque toutefois un léger recul du texte par rapport à 2018 (52,49 %).

Répartition des URL collectées en 2019 par type MIME en pourcentage



Répartition des URL collectées en 2019 par type MIME

Type MIME (par catégorie)	URL collectées	Poids (Go)
texte	1 161 150 183	60 534
image	903 657 836	99 715
application	174 716 779	36 975
video	1 448 176	42 726
audio	1 339 114	16 006
autres	31 007 622	1 615
Total	2 273 319 710	257 572